



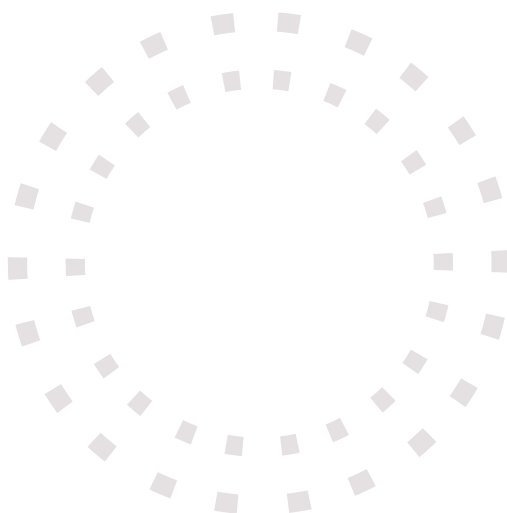
Lille Métropole Communauté urbaine

Rapport  
d'activité

2010

## Les 85 communes de Lille Métropole

ANSTAING	LINSELLES
ARMENTIERES	LOMPRET
BAISIEUX	LOOS
BEAUCAMPS-LIGNY	LYS-LEZ-LANNOY
BONDUES	MARCO-EN-BARŒUL
BOUSBECQUE	MARQUETTE-LEZ-LILLE
BOUVINES	MARQUILLIES
CAPINGHEM	MONS-EN-BARŒUL
CHERENG	MOUVAUX
COMINES	NEUVILLE-EN-FERRAIN
CROIX	NOYELLES-LEZ-SECLIN
DEULEMONT	PERENCHIES
DON	PERONNE-EN-MELANTOIS
EMMERIN	PREMESQUES
ENGLOS	QUESNOY-SUR-DEULE
ENNETIERES-EN-WEPPE	RONCHIN
ERQUINGHEM-LE-SEC	RONCO
ERQUINGHEM-LYS	ROUBAIX
ESCOBECQUES	SAILLY-LEZ-LANNOY
FACHES-THUMESNIL	SAINGHIN-EN-MELANTOIS
FOREST-SUR-MARQUE	SAINGHIN-EN-WEPPE
FOURNES-EN-WEPPE	SAINTE-ANDRE
FRELINGHIEN	SALOME
FRETIN	SANTES
GRUSON	SECLIN
HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN	SEQUEDIN
HALLUIN	TEMPLEMARS
HANTAY	TOUFFLERS
HAUBOURDIN	TOURCOING
HEM	TRESSIN
HERLIES	VENDEVILLE
HOUPLIN-ANCOISNE	VERLINGHEM
HOUPLINES	VILLENEUVE D'ASCQ
ILLIES	WAMBRECHIES
LA BASSEE	WARNETON
LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	WASQUEHAL
LA MADELEINE	WATTIGNIES
LAMBERSART	WATTRELOS
LANNOY	WAVRIN
LEERS	WERVICQ-SUD
LESQUIN	WICRES
LEZENNES	WILLEMS
LILLE (avec les communes associées HELLEMMES et LOMME)	



# Sommaire

Lille Métropole maintient le cap	02
Des missions essentielles	04
Zoom sur le compte administratif 2010	10
170 élus pour Lille Métropole	12
Le bureau de la Communauté urbaine	13
Le Cabinet de la Présidente	15

## Activités et réalisations 2010

 <b>Gouvernance</b>	18	 <b>Ecologie urbaine</b>	46
Rapprocher les territoires	18	<b>Résidus urbains</b>	46
Moderniser l'administration	19	Jeter moins, trier plus, traiter mieux	46
 <b>Développement économique</b>	20	<b>Eau</b>	48
Conforter l'attractivité du territoire	20	L'eau, un bien précieux	48
 <b>Habitat</b>	26	 <b>Espaces publics, urbains et naturels</b>	52
Pour une politique équilibrée du logement	26	<b>Voirie</b>	52
 <b>Urbanisme, aménagement, ville renouvelée</b>	30	Changer l'image de la ville	52
Construire un développement durable	30	<b>Espaces naturels</b>	55
<b>Vers une métropole intense</b>	32	La nature à 20 minutes de chez soi	55
De la stratégie d'aménagement...	32	<b>Grand stade</b>	56
... à la maîtrise d'ouvrage opérationnelle	34	Un secteur plus accessible	56
 <b>Mobilité et transports</b>	36	 <b>International, Eurorégion</b>	58
Mobilité pour tous	36	<b>Une métropole ouverte sur le monde</b>	58
 <b>Vivre ensemble</b>	40	Promouvoir la coopération et la solidarité	58
<b>Culture</b>	40	Une forte dimension européenne	60
Faire rayonner l'identité métropolitaine	40	Une stratégie touristique communautaire	61
<b>Sport</b>	42	 <b>Finances, ressources</b>	62
Des équipements d'excellence	42	<b>Ressources humaines</b>	62
<b>Grands Événements</b>	44	Mobiliser les ressources humaines	62
Attractivité, convivialité, solidarité	44	<b>Finances</b>	64
		Une année de réforme fiscale	64
		Organigramme	68





# Lille Métropole maintient le cap

Avec l'élection de Martine Aubry à la présidence au printemps 2008, les conseillers communautaires ont affirmé leur volonté de construire la métropole du XXI<sup>e</sup> siècle, à la fois rayonnante et humaine. Le projet fixe trois priorités – le développement économique, le logement et les transports – avec l'objectif de répondre aux habitants en matière de qualité de vie, d'emploi, d'environnement, tout en construisant une eurométropole qui compte sur le plan national et international.

Comme à l'accoutumée, l'édition 2011 du rapport d'activité permet de revenir sur les temps forts de l'année écoulée évoquant, notamment, les politiques économiques en faveur de l'emploi, du logement et des transports.

De fait, de nombreux événements se sont succédé, notamment dans le **domaine économique**. Le pavillon Lille Europe ouvert pendant trois mois lors de l'exposition universelle de Shanghai a connu un franc succès ; avec le développement des pôles de compétitivité, la première place française en termes de production de bureaux, la renaissance du site de Selnor à Lesquin, l'aménagement du quartier de la Lainière à Roubaix, la montée en puissance du secteur de la santé... l'avenir économique de Lille Métropole se dessine et se conforte au rythme des installations de nouvelles entreprises et du lancement d'aménagements majeurs. L'attractivité du territoire se renforce.

Autre grande priorité, **le logement** a vu et voit encore la poursuite de chantiers importants, de qualité et qui respectent les critères de mixité et de développement durable que s'est fixés Lille Métropole. Ainsi, la construction de plus de 2400 logements sociaux a été aidée en 2010 et la construction de plus de 5700 logements devait être lancée en 2011.







2010, fut aussi l'**année des transports** avec la préparation du Plan de déplacements urbains, voté en avril 2011. La signature du nouveau contrat de délégation de service public (novembre 2010) permettra l'application du programme cadre qui prévoit, entre autre, de réduire la part de la voiture de 30% et de multiplier par cinq l'usage du vélo. Selon les prévisions, 245 millions de voyages seront effectués sur le réseau de transports en commun de la métropole en 2017. En attendant, l'agglomération se prépare avec l'ouverture de lignes à haut niveau de service (Liane), de parkings à vélos, avec la mise à disposition de V'Lille, avec – enfin – l'aménagement de voiries et de places.

Associée à la réflexion lancée sur le Schéma de Cohérence territoriale et au réaménagement de certains centres-villes, la concrétisation des grands axes de la politique communautaires contribue à réaliser une nouvelle forme urbaine. Il s'agit de lutter contre l'étalement urbain et de créer une **ville intense**, grâce à des aménagements de qualité, qui favorise la proximité et la solidarité. Il s'agit aussi de renforcer les territoires communautaires et de faire valoir leurs atouts. Tel est, notamment, l'objectif de la délibération des Contrats de territoires votée au printemps 2010.

Enfin, le **dynamisme sportif et culturel** de Lille Métropole n'est plus à démontrer. Si le LOSC n'avait pas encore été couronné d'un double titre, sa saison s'engageait particulièrement bien avec - aussi - la confirmation, pour l'agglomération, d'accueillir la Coupe d'Europe UEFA en 2016, dans un Grand Stade ouvert depuis 2012.

Côté **culture**. La réouverture du LaM et les 125 000 visiteurs de l'exposition Sur la route de la Soie au Tri Postal ont marqué une rentrée lilloise particulièrement riche et ont constitué un événement majeur, attirant de nombreux touristes étrangers.

Les premiers mois de 2011 ont déjà vu de nouvelles avancées... Inauguration du centre ville de Tourcoing, le lancement des chantiers de la piscine des Weppes, de la station d'épuration de Marquette... Affaires à suivre...

### Un pavillon "Lille Europe" à l'Exposition universelle de Shanghai 2010

Inauguré par Martine Aubry, le Pavillon Lille Europe a ouvert, du 1er mai au 15 juillet 2010, une fenêtre sur la métropole. Cette représentation, conçue comme un lieu de rendez-vous convivial, a été l'occasion de mettre en avant la culture, la gastronomie, le savoir-faire et le dynamisme des entreprises de la métropole lilloise.





## Des missions essentielles

Créé par la loi du 31 décembre 1966, Lille Métropole Communauté urbaine est un établissement public de coopération intercommunale. Elle n'a pas le même statut que les autres institutions : communes, Conseil régional, Conseil général.

Lille Métropole gère un ensemble de budgets qui, en 2010, totalisent près de 1,4 milliard d'Euros. Depuis l'adoption de la loi Chevènement-Voinet de 1999, les compétences des 16 Communautés urbaines de France ont été revues et étendues. Depuis l'élection de Martine Aubry à la Présidence, une gouvernance nouvelle a été installée afin de renforcer un exécutif partagé et donner plus de visibilité à l'action de Lille Métropole. Désormais organisée en dix pôles, sous la responsabilité des 10 Premiers Vice-présidents Lille Métropole Communauté urbaine assure des missions essentielles au service des communes et des habitants.



**JUIN**

Engagée en janvier 2008, la réhabilitation du centre ville d'Armentières s'est achevée en juin 2010. Aujourd'hui, l'espace privilégie les modes de déplacements alternatifs. Tout en respectant l'activité commerciale, il valorise le patrimoine architectural, culturel et touristique de la ville.

### Espaces publics urbains et naturels

Lille Métropole assure la création et l'entretien de la voirie communautaire, l'aménagement des centres villes incluant les zones 30, les pistes cyclables et les espaces piétonniers. Cela comprend également la création d'espaces naturels métropolitains et leur gestion par le Syndicat mixte de l'Espace naturel Lille Métropole.

#### Voirie

**2 648 km** de voies routières /// **904** carrefours à feux /// **280** ouvrages d'art supportant des voies routières ou piétonnes /// Une superficie totale ouverte à la circulation ou au stationnement des véhicules et piétons de **31 millions** de m<sup>2</sup> /// **122 418** panneaux de signalisation /// **400 km** de voies cyclables.

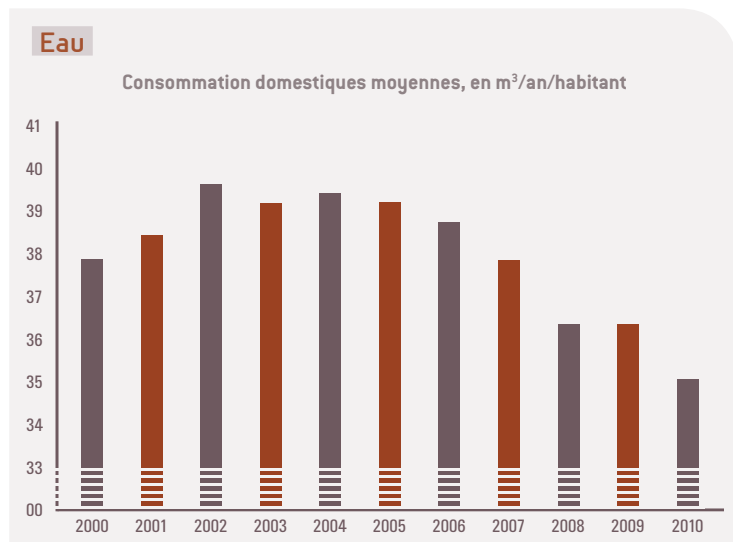
La longueur du réseau routier géré par Lille Métropole augmente en moyenne de **22 km par an**. Un effort particulier a été fait ces dernières années en matière de réseau cyclable qui est passé de **375 à 400 km** entre 2009 et 2010. Les **130 000** panneaux de signalisation font l'objet d'une gestion et d'un entretien spécifiques dans le respect des normes en vigueur.





## Ecologie urbaine

Les compétences communautaires en la matière comprennent la fourniture d'eau potable (production, distribution) d'une part, et l'assainissement (traitement des eaux usées, stockage des eaux pluviales, d'autre part. Par ailleurs, Lille Métropole assure la gestion des résidus urbains (collecte, tri, traitement et valorisation).



### DÉCEMBRE

C'est en décembre que s'est déroulée la pose de la première pierre marquant officiellement le début que les travaux de la future station d'épuration de Marquette. La première phase du chantier se terminera en février 2013. La nouvelle station permettra de traiter les eaux usées de 620 000 équivalents/habitants. A terme, elle produira du biogaz et les boues seront valorisées.

Après plusieurs années de baisse des consommations d'eau, on assiste à une très légère hausse des volumes facturés (+0,3 %) aux usagers domestiques en 2010.

Cette variation s'explique par l'évolution du nombre d'abonnés: +1 % pour la catégorie des domestiques tandis que la consommation moyenne unitaire affiche de nouveau une baisse en 2010. Elle est passée de 39,4 m<sup>3</sup>/an/habitant en 2003 à 35,8 m<sup>3</sup>/an/habitant en 2010.

Les actions de sensibilisation à la réduction des consommations portent aujourd'hui leurs fruits.





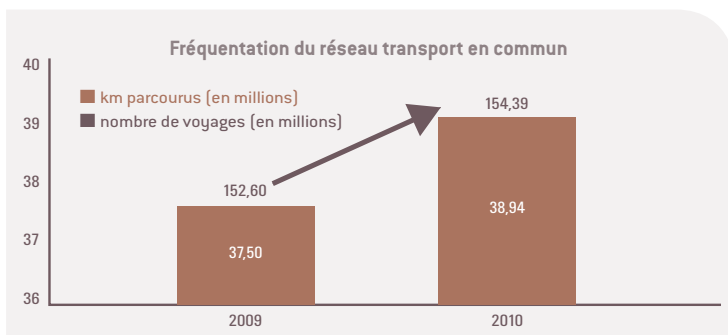


### JANVIER

Deux nouvelles lignes de bus à haut niveau de service (LIANE) ont été inaugurées en 2010. Les LIANE offrent un meilleur confort d'utilisation aux voyageurs que des bus traditionnels avec des infrastructures spécifiques et des cadences supérieures.

## Mobilité - Transports

Organisateur des transports sur son territoire (bus, métro, tramway, réseau de transports publics), Lille Métropole a confié par délégation de service public leur exploitation à Transpole. Elle gère également la création et la gestion de parcs de stationnement pour tous les modes de transport (voitures, vélos, bus...). La communauté organise l'évolution des mobilités dans un Plan de Déplacement Urbain.



### JUILLET-AOÛT

Ancien fleuron de l'industrie textile française, la Lainière va de nouveau contribuer au dynamisme économique de la métropole. Le site de 25 ha est en cours de réaménagement.

## Urbanisme - aménagement

Acteurs de l'aménagement, Lille Métropole travaille à la fois à l'actualisation des documents de planification et à la mise en œuvre opérationnelle de projets urbains. Pour sa stratégie de Ville intense, elle favorise le renouvellement de la ville sur elle-même et la préservation des terres agricoles.

### Chiffres clés

#### Aménagement opérationnel

En 2010, le nombre de ZAC et de concessions en cours est porté à près de **70**, répartis comme suit : **40%** pour l'activité, **30%** pour l'habitat, et **30%** pour des projets mixtes.

#### Rénovation urbaine avec l'ANRU

**10** projets de rénovation urbaine dont **5** concessions d'aménagement confiés à des SEM et **1** concession d'aménagement confiée à la SPLA "Lille métropole amélioration de l'habitat".

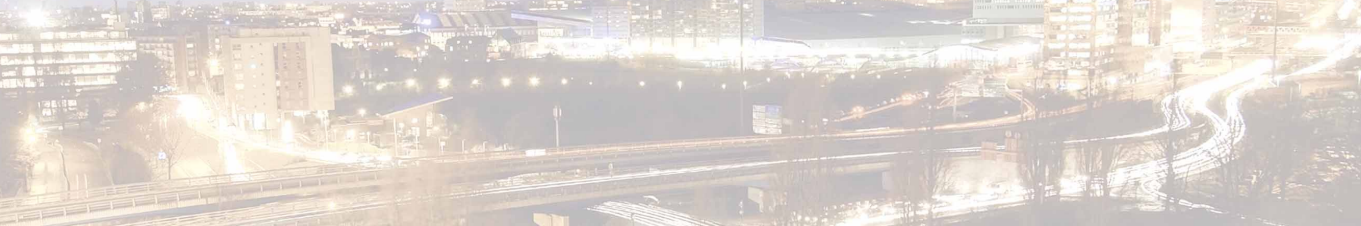
#### Friches

**400 ha - 6 700** anciens sites industriels et activités de services.

#### Plan bleu

15 novembre 2010 : signature de la convention d'expérimentation sur le canal de Roubaix entre l'Etat, VNF et Lille Métropole.





## Habitat et logement

Lille Métropole établit le Programme local d'Habitat et constitue les réserves foncières nécessaires à la construction de nouveaux logements.. Son intervention concerne également le logement social et très social avec l'Office Lille Métropole Habitat, la résorption de l'habitat insalubre, la création et gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage...

### Logement social

**2424 logements financés ou agréés dont :**

- 2 060 logements sociaux du type PLUS et PLAI

**Au total 316 M€ d'investissement dont :**

- 39 M€ de subventions publiques :
  - 17,7 M€ d'aides communautaires dont 9,4 millions pour le PLAI],
  - 10,3 M€ de crédits délégués d'Etat dont 9,1 millions pour le PLAI
  - 4,6 M€ de subventions "1 % Relance"
  - 6,4 M€ de subventions autres
- 51 M€ de fonds propres investis par les organismes de logement social,
- 226 M€ de prêts garantis par Lille Métropole.



**NOVEMBRE**

L'offre en places d'accueil pour les gens du voyage s'est développée avec l'ouverture du terrain de Quesnoy sur Deûle le 8 novembre. En permettant d'accueillir 12 familles, il porte à 370 le nombre de places en aires d'accueil dans la métropole lilloise.

## Développement économique

Les entreprises restent au cœur des préoccupations avec la mobilisation du foncier économique et pilotage des projets de parcs d'activité (projet 1000 hectares), le développement de l'offre d'immobilier d'entreprise, la recherche et l'innovation, le soutien aux filières d'excellence et aux pôles de compétitivité, le développement de l'économie sociale et solidaire, la coordination des politiques d'insertion, le soutien à la création d'entreprises...

### Accompagnement des entreprises

Entreprises accompagnées : **421** (125 nouveaux dossiers)

**50 %** de demandes foncières ou immobilières, **30 %** de demandes de subventions, **15 %** de demandes d'informations ou de mise en relation, **5 %** autres

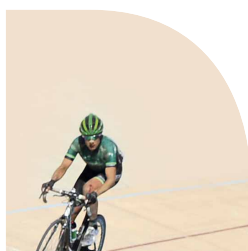
Nombre de dossiers d'accompagnement financier : **13**

Montant total des aides accordées : **1,682 million d'euros**



**OCTOBRE**

Après avoir défini le Plan métropolitain de développement économique, Lille Métropole en tire les applications appropriées. Le 1<sup>er</sup> octobre, le Conseil de Communauté a approuvé un programme ambitieux et innovant destiné à relancer l'offre d'immobilier d'entreprise.





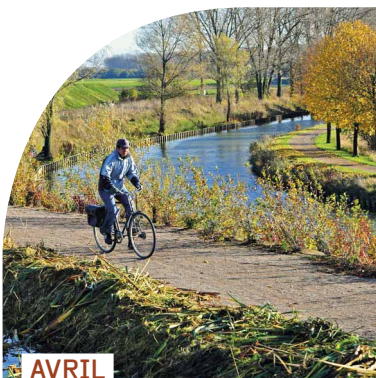


**SEPTEMBRE**

## Vivre ensemble

La communauté urbaine s'attache à développer le sport et la culture sur le territoire et leur accès à tous. Elle gère des équipements et réseaux d'équipements d'intérêt communautaire (Stadium Lille métropole, patinoire Serge Charles, LaM, réseau de piscines...).

Après 4 années de travaux de modernisation et d'extension, le Lille Art Muséum (LaM) était inauguré le 25 septembre. En un week-end, plus de 8000 visiteurs se sont empressés de (re)découvrir les riches collections d'art moderne, contemporain et brut. Un succès qui ne se dément pas depuis...



**AVRIL**

Le 2 avril, le Conseil de Communauté a défini sa politique de développement durable, un programme transversal par excellence qui touche tous les champs d'intervention communautaires. Lille Métropole prend ainsi des mesures concrètes avec l'ambition de promouvoir une société fondée sur la protection des ressources, la solidarité et l'équilibre entre l'urbain et la nature.

## Gouvernance

Lille Métropole a notamment entrepris l'élaboration et la mise en œuvre des contrats de territoire.



**FEVRIER**

Avec le vote du budget et l'adoption des 8 contrats de territoire, le Conseil de Communauté du 2 février a marqué l'année 2010. Après un an de débats, les contrats de territoire définissent les projets de développement et permettent de concilier les attentes des communes avec les priorités communautaires. Ils ont vocation à être régulièrement actualisés.







## L'Europe

L'agglomération lilloise occupe une place privilégiée en Europe, une place qui se renforce avec, notamment, la construction de l'Eurométropole. Fonds européens accordés en 2010 : **1 577 295€** pour les projets de coopération + **7 649 931€** pour le programme Compétitivité régionale - FEDER, soit un total de **9 227 226€**. Nombre de projets européens en cours de réalisation en 2010 : **9 projets de coopération européenne, 27 projets** financés par le programme Compétitivité régionale-FEDER Nombre de délégations européennes accueillies : **5** (Leeds, Trévise, Hasselt...).



**MARS**

Fin mars, Martine Aubry succède au Belge Stefaan De Clerck à la présidence de l'Eurométropole. Quelques jours plus tard, elle accueillait Herman Van Rompuy à l'Hôtel de communauté. Le Président du Conseil européen marquait ainsi son intérêt pour le premier groupement européen de coopération transfrontalière (GECT)créé.



**SEPTEMBRE**

## Grands événements

Lille Métropole soutient et réalise des grands événements qui contribuent à son rayonnement et qui renforcent son identité.

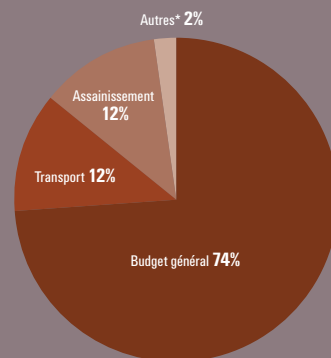
Après la réouverture du LaM, la rentrée culturelle a été particulièrement riche. Présentée au tri Postal dans le cadre de Lille 3000, "La Route de la Soie", l'exposition d'un ensemble d'œuvres d'art contemporain rassemblé par le collectionneur britannique Saatchi était un véritable événement.

## Les finances

BUDGETS	CA 2009	CA 2010
Budget général	259	234
Transport	19	37
Assainissement	50	39
Autres*	22	7
<b>TOTAL BUDGETS CONSOLIDES</b>	<b>350</b>	<b>317</b>

En 2010, les dépenses d'investissement hors dette atteignent **317 M€** de réalisations, soit un volume nettement supérieur à la moyenne du mandat précédent (**293M€**). La baisse relative des dépenses d'investissement par rapport à 2009 (**-33M€**) est à relativiser suite au pic de consommation budgétaire exceptionnel de l'exercice 2009 pour soutenir l'économie dans la crise.

## Dépenses d'équipement par budget



\*Budgets Eau, Crématorium, Opérations d'Aménagement et Activités Immobilières et Economiques

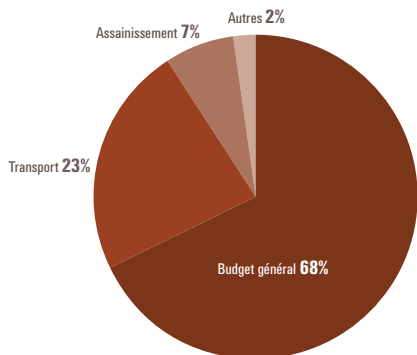




# Zoom sur le compte administratif 2010

En 2010, Lille Métropole a maintenu un effort d'investissement élevé, tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement. Grâce à la dynamique des recettes fiscales, Lille Métropole a pu limiter son recours à l'emprunt et poursuivre son désendettement tout en intégrant la dette du Syndicat mixte des transports.

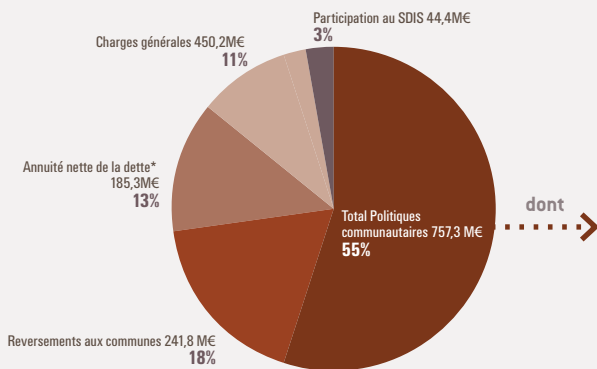
Répartition des masses budgétaires réelles par budget



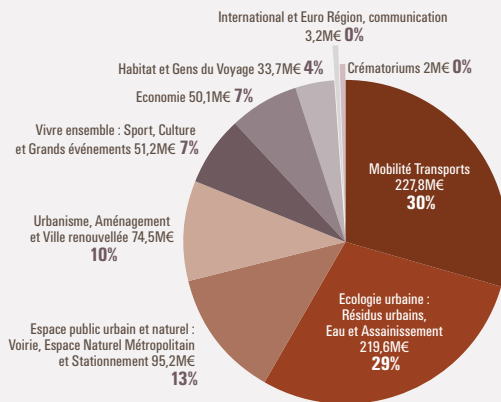
Les 7 budgets de Lille Métropole se sont élevés en 2010 à 1 394 M€, soit un montant stabilisé par rapport aux années antérieures. Le budget général et le budget transports représentent 92 % de ces masses.

**La priorité a été donnée aux politiques publiques.** 757M€ soit 54 % des dépenses de fonctionnement et d'investissement sont ainsi consacrées aux politiques publiques. Ces dépenses sont en progression par rapport à 2009 alors que les charges générales (11 %) et l'annuité de la dette (13 %) sont en recul. Le reversement aux communes (18 %) et au SDIS (3 %) sont stables.

Dépenses de fonctionnement + investissement



Politiques Publiques





En dépenses, l'année 2010 est caractérisée par :

- **une hausse maîtrisée des dépenses de fonctionnement** (+2,8%), portée par les dépenses de politiques publiques,
- **un volume de dépenses d'équipement élevé** (317M€) supérieur aux montants réalisés en moyenne lors du mandat précédent (293M€).

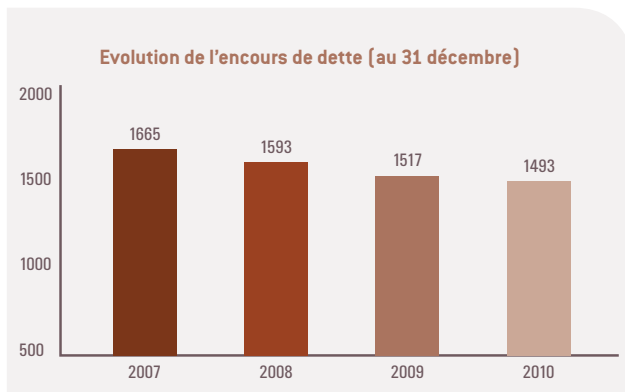
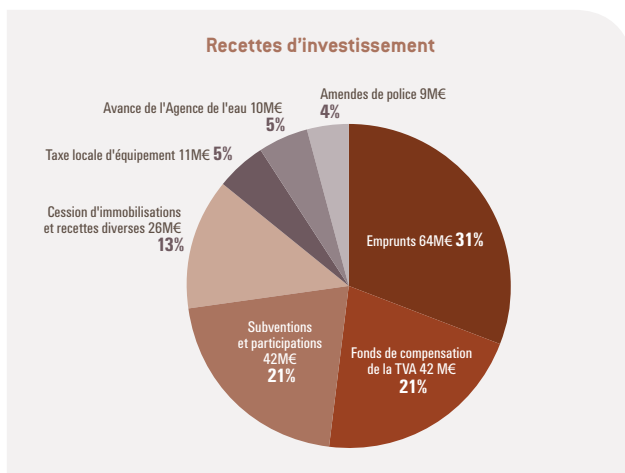
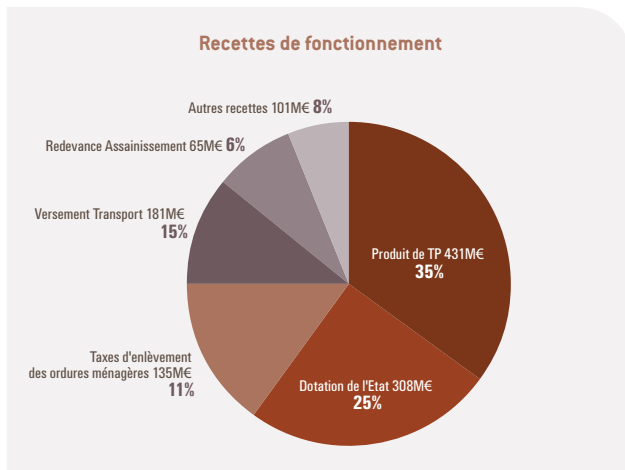
**Les recettes de fonctionnement (1 177M€) ont augmenté de 3,9% sous l'effet :**

- du dynamisme des bases fiscales de taxe professionnelle alors que cette taxe est supprimée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 (remplacée par de nouvelles recettes fiscales et dotations d'Etat),
- des décisions du Conseil de communauté sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et sur la redevance assainissement et ce malgré la baisse des dotations de l'Etat et la croissance ralentie du versement transport.

**L'amélioration de l'autofinancement et le maintien d'un bon niveau de recettes d'investissement ont permis de limiter l'appel à l'emprunt (64M€) et de poursuivre le désendettement (-24M€).**

Tout en intégrant la dette du syndicat mixte des transports (47M€), l'encours de dette diminue pour atteindre 1 493M€.

A noter que grâce à l'atteinte des objectifs du Plan de relance en 2009, Lille Métropole perçoit à présent le FCTVA avec un décalage d'un an (contre deux ans précédemment).







# 170 élus pour Lille Métropole

Les 170 élus de Lille Métropole Communauté urbaine ont été désignés au suffrage indirect. Ils ont été choisis pour six ans par le conseil municipal de leur commune installé en mars 2008. La répartition des sièges entre les communes est fixée à la proportionnelle. Elle est corrigée pour permettre la présence de toutes les communes et pour équilibrer la représentation du territoire. Ainsi, le nombre d'élus par commune varie d'un représentant – le maire – pour les plus petites communes à 24 pour la plus importante.

Les conseillers communautaires peuvent se regrouper et constituer des groupes politiques. Un groupe doit compter cinq élus au minimum pour être constitué. En 2011, le Conseil compte neuf groupes : groupe Socialiste, radical citoyen et personnalités (56 élus) ; groupe Métropole Passions Communes (29) ; groupe Métropole Communes Unies (29) ; groupe Indépendant des élus communautaires (12) ; groupe Actions et Projets pour la Métropole (APM) (10) ; groupe Communiste, républicain et citoyen (9) ; groupe Ecologie Les Verts (9) ; groupe Mouvement Démocrate Eurométropole (9) ; groupe Rassemblement Citoyen (7). Alain Cacheux, 11<sup>e</sup> vice-président, est chargé de la coordination des groupes.

En début de mandat, les conseillers communautaires ont élu la Présidente de Lille Métropole Communauté urbaine – Martine Aubry – et le Bureau.

## Un exécutif dirigé par la Présidente

La Présidente est chargée de la mise en œuvre de la politique communautaire, notamment de l'exécution des délibérations votées par le Conseil de Communauté. Elle est assistée par 10 premiers vice-présidents, 22 vice-présidents, 14 conseillers délégués auxquels elle a donné une délégation particulière.

Les dix premiers vice-présidents sont chargés d'animer des pôles et commissions constitués autour des grandes missions de la communauté urbaine. La Présidente les réunit tous les quinze jours pour assurer la transversalité des réflexions et la cohérence et la rapidité des décisions. Chacun de ces premiers vice-présidents travaille en étroite collaboration avec les autres vice-présidents.

Composé de la Présidente, des premiers vice-présidents, des vice-présidents, des conseillers délégués et de 9 représentants du groupe Métropole Communes Unies (MCU), conseillers d'opposition, le Bureau se réunit, quant à lui, sur convocation de la Présidente. Il vote les délibérations qui ne sont pas présentées en séance plénière. Désignés par le Conseil de communauté, les vice-présidents tiennent leur délégation de la Présidente. Cette représentation des huit groupes de l'assemblée communautaire permet l'adoption en bureau d'un certain nombre de délibérations, ce qui allège d'autant le nombre de dossiers à examiner lors des conseils de communauté.

## Un travail en concertation

Les dossiers sont préparés et débattus dans les dix commissions thématiques. Celles-ci émettent des avis qui inspirent la rédaction des délibérations, nom des décisions prises en bureau ou en Conseil de Communauté.

La plupart des décisions sont prises à la majorité simple. Seules les décisions qui ont une incidence sur la définition des missions de Lille Métropole Communauté urbaine doivent être adoptées à la majorité des deux tiers.



**Martine Aubry**  
Présidente

**Les commissions et les membres du bureau** (octobre 2011)

**Economie**



**Michel-François Delannoy**  
Premier vice-président

Développement économique, zones d'activités ; tourisme d'affaires, NTIC, gouvernance, assemblées, débats communautaires, conseil de développement. Michel-François Delannoy est également président de la Commission « Urbanisme commercial ».



**Jacques Mutez**  
15<sup>e</sup> vice-président  
Commerce Mise en œuvre du SDUC



**André Renard**  
26<sup>e</sup> vice-président  
Insertion par l'économie Emploi



**Nicolas Lebas**  
28<sup>e</sup> vice-président  
TPE - PME



**Faustin Aïssi**  
Conseiller délégué  
Recherche - Université



**Yves Durand**  
Conseiller délégué  
MIN - SOGEMIN



**Daniel Rondelaere**  
Conseiller délégué  
Commande publique Economie



**Ecologie urbaine**

**Damien Castelain**  
Premier vice-président

Traitement des eaux



**Alain Cacheux**  
11<sup>e</sup> vice-président  
Politique de l'eau



**Henri Gadaut**  
20<sup>e</sup> vice-président  
Collecte, tri et traitement des résidus urbains



**Jacques Deruyter**  
30<sup>e</sup> vice-président  
Commande publique Ecologie urbaine



**Richard Olszewski**  
Conseiller délégué  
Prévention des Risques  
Laboratoire de veille écologique



**Urbanisme, aménagement, ville renouvelée, développement durable**

**René Vandierendonck**

Premier vice-président

Urbanisme - Aménagement - Schéma de cohérence territoriale (SCOT) - Schéma directeur d'urbanisme commercial (SDUC) - CUCS - Agence de développement et d'urbanisme (ADU) - Plan local d'urbanisme (PLU) - Ville Renouvelée - Agence Nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) - Cours d'eau et canaux domaniaux - Gouvernance Générale de la Politique de Développement Durable



**Bernard Haesebroeck**  
17<sup>e</sup> vice-président  
Politique foncière



**Bernard Delaby**  
19<sup>e</sup> vice-président  
Espace rural et Monde agricole



**Astrid Scharly**  
22<sup>e</sup> vice-présidente  
Agenda 21  
Développement durable



**Michel Pacaux**  
24<sup>e</sup> vice-président  
Friches industrielles



**Daniel Rondelaere**  
Conseiller délégué  
Commande publique  
Urbanisme



**Espace public urbain  
et naturel et stationnement**

**Bernard Debreu**

Premier vice-président

Voie - Signalisation - Qualité de la métropole



**Jean-Luc Deroo**  
29<sup>e</sup> vice-président  
Stationnement



**Alain Bézirard**  
32<sup>e</sup> vice-président  
Commande publique d'Espaces  
publics urbains et naturels



**Slimane Tir**  
27<sup>e</sup> vice-président  
Espace naturel métropolitain



**Transports**

**Eric Quiquet**

Premier vice-président

Transports urbains  
Plan climat



**Daniel Janssens**  
13<sup>e</sup> vice-président  
Plan de déplacements urbains



**Philippe Amielh**  
23<sup>e</sup> vice-président  
Transports de marchandises  
et transport combiné



**Jean-Luc Deroo**  
29<sup>e</sup> vice-président  
Parkings



**Alain Bezirard**  
32<sup>e</sup> vice-président  
Energie



**Daniel Rondelaere**  
Conseiller délégué  
Commande publique  
"Transports"



**Jacques Pastour**  
Conseiller délégué  
Plateforme multimodale  
de Dourges



**Vivre ensemble  
et Grands événements**

**Olivier Henno**

Premier vice-président

Culture



**Rudy Elegeest**

Premier vice-président

Grands Evénements



**Michelle Demessine**  
12<sup>e</sup> vice-présidente  
Sport



**Catherine Cullen**  
Conseillère déléguée  
Culture



**Eric Bocquet**  
Conseiller délégué  
Tourisme



**Josiane Willoqueaux**  
Conseillère déléguée  
Handicap



**Alain Cambien**  
Conseiller délégué  
Commande publique, "Culture-  
Sport-Grands Evénements"



**Logement**

**Gérard Caudron**

Premier vice-président

Logement - Habitat - Plan local de l'Habitat



**Malik Ifri**  
Conseiller délégué  
Aire d'accueil des gens du voyage



**Jean-Claude Vanbelle**  
Conseiller délégué  
Hébergement d'urgence



**Daniel Rondelaere**  
Conseiller délégué  
Commande publique "Logement"





## Finances et Contrôle de Gestion

### Dominique Baert

Premier vice-président

Finances - Budget. Association des Communautés Urbaines de France (ACUF) - Association des Maires des grandes villes de France (AMGVF).

Dominique Baert est Rapporteur général, la Présidence de la commission est confiée à Marc-Philippe Daubresse, Conseiller communautaire et maire de Lambersart.



**Michel Colin**  
Conseiller délégué  
Contrôle de Gestion  
Contrôle financier  
Evaluation



## Contrats de territoire, administration et ressources

### Alain Bernard

Premier vice-président

Contrats de territoire - Transfert de compétence



### Jacques Mutez

15<sup>e</sup> vice-président

Affaires juridiques  
Assurances - PRADA - PRAIRE



### Francis Grimonprez

16<sup>e</sup> vice-président

Patrimoine communautaire,  
Crématoriums - Cimetière



### Jean-Louis Frémaux

18<sup>e</sup> vice-président

Ressources humaines - Moyens  
généraux de l'administration



### Alain Rabary

31<sup>e</sup> vice-président

Marchés et Expertise commande  
publique - Commande publique \*  
Finances et Ressources \*



### Dany Wattebled

Conseiller délégué

Systèmes d'information -  
Documentation - Archives



### Michel Colin

Conseiller délégué

Evaluation.



## International et Euro Région

### Pierre De Saintignon

Conseiller délégué auprès de la Présidente



### Gilles Pargneaux

14<sup>e</sup> vice-président

Aire métropolitaine  
Eurométropole



### Vincent Ledoux

21<sup>e</sup> vice-président

Relations internationales

## Les conseillers au bureau

### Marc-Philippe Daubresse

Président de la Commission « Finances  
et Contrôle de gestion ».

**Bernard Gérard**  
**Francis Vercamer**  
**Patrick Delebarre**  
**Gérard Vignoble**

**Christian Decocq**  
**Eric Durand**  
**Sébastien Leprêtre**  
**Michel Loosvelt**  
**Francis Delrue**

## Le Cabinet de la Présidente

Clef de voûte de l'action de Lille Métropole, le cabinet de la Présidente est de tous les sujets stratégiques. Dirigé et animé par Jean-Marc Germain, Directeur de Cabinet, le cabinet est composé en outre d'un chef de Cabinet, de quatre conseillers techniques et d'une équipe administrative. Il se place au cœur des processus de préparation et de suivi des décisions politiques. Chargé de la cohérence de l'action de Lille Métropole, de s'assurer de la réalisation des programmes comme du suivi des priorités politiques, il constitue aux côtés de la Direction Générale des Services emmenée par Marie-Caroline Bonnet Galzy, un organe essentiel au travail de la Présidente et de l'exécutif communautaire. En charge par ailleurs de la communication et du protocole, le Directeur de Cabinet supervise l'action de ces services aux côtés de leurs directeurs respectifs.

Ainsi en 2010, le Cabinet de la Présidente s'est particulièrement investi sur les politiques prioritaires et structurantes que sont le logement avec le soutien à plus de 2 400 logements sociaux malgré la crise, la nouvelle délégation de service public en matière de transports ou encore le développement économique avec l'aide à la recherche, aux pôles de compétitivité et aux nouvelles filières, sources des emplois futurs. L'aménagement de la ville avec la réinvention et la reconstruction de Lille Métropole sur elle-même, l'écologie urbaine, la culture avec par exemple l'ouverture du LaM, le sport et le projet du Grand Stade représentent enfin d'autres chantiers majeurs suivis par le cabinet. Un travail stratégique et quotidien qui permet de nourrir l'ambition d'une métropole plus durable, garante de l'équilibre de ses territoires.





Activités  
et réalisations

2010





## Rapprocher les territoires

Lille Métropole place au premier rang la richesse du dialogue avec les communes. L'année 2010 a permis de poursuivre, dans la phase de mise en œuvre, la qualité de concertation qui fait la force des contrats de territoire.

Le 5 février 2010, l'adoption de la délibération "Cadre de gouvernance des contrats de territoire" affirme la volonté de faire coïncider les attentes des territoires et les priorités communautaires.

Ce cadre de gouvernance est un espace de dialogue et de concertation entre les communes et Lille Métropole, autour des huit élus correspondants. Véritables animateurs du territoire, ils assurent le lien et veillent à la cohérence du partenariat entre le territoire concerné et la communauté urbaine. Leur rôle a été conforté, en 2010, au travers de nombreuses rencontres sur le terrain.

Les vice-présidents thématiques ont aussi souhaité rencontrer les élus du territoire dans le cadre de la déclinaison de leur secteur sur chacun des huit territoires communautaires. Plus d'une quinzaine de thèmes ont ainsi été présentés. Par exemple, durant la phase de concertation du plan de déplacement urbain (PDU), les territoires ont été associés très en amont, au moment de la présentation du projet, avant d'être invités à formuler leurs observations.



Un travail de co-construction avec les communes a été mené au cours de l'été 2010, notamment dans le cadre des instances de gouvernance (comités de territoire, coordination des territoires, comité métropolitain des directeurs généraux des services), mais aussi lors de rencontres avec les maires autour des actions du volet 3 des contrats de territoire relatives aux projets de mutualisation des pratiques et des réflexions entre les communes et entre Lille Métropole et les communes. Cette concertation a permis d'associer plus de 50 communes et ainsi identifier 47 actions à mettre en œuvre. Certaines d'entre elles sont déjà en phase opérationnelle et associent les villes (pourquoi ville alors que nous parlons communes avant ?) dans le cadre de groupes de travail. C'est le cas, par exemple, de l'animation du réseau de développeurs économiques, qui réunit aujourd'hui plus de 30 communes. Pour d'autres actions, une phase d'étude a d'abord été initiée, avant de valider la mise en œuvre opérationnelle et la diffusion aux communes intéressées. C'est le cas de la mutualisation des achats, qui permet aux 53 communes signataires de la convention avec l'Union de groupement des achats publics (Ugap) de bénéficier du tarif "partenaires" pour le mobilier, le matériel informatique et les véhicules.



# Moderniser l'administration

Le projet "Vivre ensemble notre Eurométropole" préconise une modernisation continue de l'administration communautaire et la mise en place d'une organisation interne adaptée aux enjeux des politiques publiques.

A cette fin, Lille Métropole a mis en œuvre plusieurs missions d'organisation et d'évaluation des politiques publiques en 2010 :

- **La prise en compte des territoires dans l'organisation des services** : pour être davantage à l'écoute des habitants et des communes, Lille Métropole doit rendre cohérents ses différents modes d'intervention sur les territoires. En 2010, une étude a été menée sur les atouts et les axes d'amélioration à apporter à cette organisation.
- **L'appui à la construction du plan d'actions développement durable** : la mission Stratégie, pilotage et organisation a amorcé, en 2010, la conception d'outils permettant de mesurer la prise en compte des enjeux du développement durable et de faciliter le suivi et l'évaluation des politiques communautaires dans ce domaine.
- **L'organisation du service "Gens du voyage"** : une délibération du Conseil communautaire a décidé de renforcer la mobilisation en faveur des gens du voyage, des populations migrantes et des populations sans domicile, ainsi que la coordination avec l'ensemble des communes. Pour mettre en œuvre cette orientation, un projet de service sera mis en place au sein du service "Gens du voyage".



## RÉSUMÉ Optimiser les relations avec les communes

### Les priorités de Lille Métropole

La refonte de l'organigramme et sa mise en œuvre ont été l'un des grands sujets. Il faut également citer l'élaboration du schéma de cohérence territoriale, ou encore l'organisation des relations avec les différents territoires et collectivités qui composent Lille Métropole.

### Les grands chantiers de l'année 2010

Le contrat de territoire a constitué l'un des grands chantiers, avec en particulier la délibération du conseil communautaire sur le sujet, qui a permis de donner un cadre précis au dialogue entre les différents acteurs. Autre chantier : la mise en place des comités métropolitains des directeurs généraux de services; enfin, le lancement des actions de mutualisation, avec notamment la détermination des actions d'intérêt communautaire et un certain nombre d'initiatives très concrètes, par exemple en matière de gestion des espaces verts.

### Quelles sont les perspectives à court et à moyen termes ?

L'une des principales réside dans l'optimisation des relations avec les communes. Il s'agit notamment de permettre le partage de l'identité communautaire par toutes les communes, ce qui suppose des instances de dialogue pour expliquer les politiques mises en œuvre, mais aussi des réunions de terrain permettant de mieux prendre en compte la réalité des territoires. Il ne faut pas oublier que Lille Métropole est une communauté urbaine particulière, puisqu'elle rassemble pas moins de 85 communes...



## Conforter l'attractivité du territoire

Fort de ses savoir faire et de ses réussites en matière économique, le territoire de la métropole dispose de nombreux atouts. Lille Métropole s'est donc fixé l'objectif d'accompagner les acteurs économiques en renforçant l'offre foncière et immobilière et en favorisant le développement de filières. Sans oublier l'attention portée à l'emploi et à l'insertion...



### Le PDME monte en puissance

Le Plan métropolitain de développement économique (PMDE), adopté en 2009, constitue le cadre stratégique pour l'ensemble des initiatives et actions concourant au développement de la métropole. Le PMDE est monté en puissance en 2010, pour faire face à l'accroissement des sujets partenariaux.

La stratégie de développement de Lille Métropole repose sur quatre priorités :

- accompagner les entreprises métropolitaines par la mise en œuvre d'une offre de services globale, cohérente, coordonnée et réactive,
- coordonner la production d'une offre foncière et immobilière adaptée aux besoins des entreprises,
- soutenir le développement des filières économiques clés de la métropole, et notamment de manière prioritaire les TIC et l'image, la distribution et la vente à distance (VAD), les textiles et matériaux innovants, la biologie-santé-nutrition, le tertiaire supérieur, et l'environnement et les éco-activités,
- veiller à l'équilibre du développement économique métropolitain sectoriel et territorial.

## Accompagner les entreprises

Lille Métropole soutient les entreprises du territoire à travers une série de mesures thématiques ou sectorielles, parmi lesquelles :

- **La relation quotidienne à l'entreprise** : chaque année, les chargés de développement économique territoriaux suivent près de 500 entreprises. Ils les aident dans une recherche immobilière ou foncière, répondent à leurs besoins éventuels d'accompagnement financier ou encore les orientent dans une recherche d'informations ou de partenariat.
- **Le plan de relance face à la crise économique** : les interventions et les mesures adoptées par Lille Métropole ont bénéficié, de 2009 à la fin de 2010, au financement des projets de développement de 30 entreprises, pour un enjeu évalué à plus de 1 350 emplois, dont 350 créations. Le montant de l'intervention de Lille Métropole s'est élevé à 2,6 millions d'euros.
- **La coordination des aides aux entreprises** : Lille Métropole et le Conseil régional Nord Pas de Calais sont tous deux compétents pour attribuer des aides aux entreprises. Les deux institutions se sont organisées pour mettre en œuvre une démarche simplifiée et harmoniser leurs pratiques.
- **L'accompagnement des commerçants lors de travaux communautaires** : consciente de l'impact économique des chantiers importants qui rendent parfois difficile l'accès aux commerces, Lille Métropole a mis sur pied, en décembre 2010, un dispositif original d'accompagnement des commerçants. Celui-ci propose des actions d'anticipation et de coordination, avec la création des comités techniques locaux et la mise en œuvre d'une procédure d'indemnisation amiable pour les commerçants répondant aux critères d'éligibilité.

### La relance des 1 000 hectares

La stratégie d'aménagement de 1 000 hectares à vocation économique s'est poursuivie en 2010. Il apparaît toutefois nécessaire de remobiliser collectivement les partenaires (Etat, Département, CCI, aménageurs privés) autour de cet objectif afin d'accélérer la mise à disposition d'une nouvelle offre de parcs d'activités.

Le projet "1 000 hectares", ambitieux en termes quantitatif, doit aussi l'être dans sa dimension qualitative, afin que les nouveaux parcs soient les vitrines de l'aménagement économique durable du XXI<sup>e</sup> siècle.

## Offrir un environnement performant

Lille Métropole engage une grande réflexion pour développer les parcs d'activités du XXI<sup>e</sup> siècle, répondant aux exigences de développement durable, de densité urbaine et d'attractivité économique. Ces parcs d'activités du XXI<sup>e</sup> siècle devront être :

- durables écologiquement, économiquement et socialement,
- attractifs économiquement,
- innovants dans leur conception, leur réalisation, leur gestion et leur gouvernance,
- ambitieux dans leurs formes architecturales, leurs aménagements et leur durée de vie.



### Soutien aux filières économiques pour 2010

Nombre de conventions : **38**

Montants décidés : **6.1 million d'euros**  
en fonctionnement et **1,1 million**  
en investissement

### Suivi du programme 1000 ha

Nombre d'hectares acquis en 2010 : **82 ha**

Chiffre plus global des acquisitions  
totales depuis 2003 : **585 ha**

Nombre de parcs en cours  
d'aménagement : **36 sites**

### Améliorer la gestion des parcs d'activités existants

Une expérimentation en la matière a été lancée sur 9 parcs d'activités tests de la métropole choisis pour leur diversité de situation en termes d'aménagement, de localisation, de qualité des espaces publics et privés, d'année de conception, etc. Sur la base d'une clarification des compétences de chaque intervenant (Lille Métropole, communes, entreprises, ASL...), cette expérimentation permettra de clarifier les responsabilités de chacun et de définir collégialement des leviers pour améliorer la gestion au quotidien sur ces parcs d'activités et pourra aboutir à la définition d'un contrat de parc.





## Une nouvelle politique immobilière

Début 2010, Lille Métropole a finalisé son diagnostic participatif avec les acteurs du territoire. Celui-ci met en évidence à la fois des ruptures dans le parcours résidentiel des entreprises (notamment des plus jeunes) et une offre insuffisante sur les petites surfaces. Afin d'optimiser le parcours résidentiel des entreprises (essentiellement des PME, TPE et artisans), la communauté a mené une réflexion sur les conditions de réalisation, par des maîtres d'ouvrages privés ou semi-publics, de solutions d'hébergement de type "hôtels d'entreprises".

Cette orientation s'est traduite par une délibération du 1<sup>er</sup> octobre, qui définit les modalités de ce partenariat. Un appel à projets auprès des professionnels de l'immobilier a permis de concrétiser cette démarche, à travers laquelle Lille Métropole entend faciliter la sortie des programmes immobiliers.

## Images et TIC : la naissance de nouveaux outils

Lille Métropole a poursuivi, en 2010, sa politique de développement en faveur des filières images et TIC, symbolisée par la montée en puissance des deux sites d'excellence EuraTechnologies et Plaine Images. En 2010, vingt nouvelles entreprises se sont ainsi implantées sur le site d'EuraTechnologies, apportant 120 emplois. Sur Plaine Images, l'implantation ou le lancement de 14 entreprises et le développement de celles déjà présentes ont accru l'effectif global du site de 250 salariés.

Par ailleurs, Lille Métropole, en coordination avec la Région, a apporté son soutien financier à plusieurs structures intervenant dans le secteur de l'image : le Centre Régional de Ressources Audiovisuelles (CRRAV), le pôle d'excellence régional Images, ou encore GAME IN (association interentreprise autour du jeu vidéo).

## La filière distribution / VAD / transports : le regard tourné vers l'avenir

Une étude stratégique sur la vente multicanal et le futur Campus international de la distribution à Roubaix, réalisée en 2010 a mis en exergue de grands enjeux partagés avec les acteurs : faire de Lille un leader du commerce ubiquitaire et multicanal, développer la logistique durable et conforter la recherche sur le commerce du futur.

### EuraTechnologies

En 2010

- 24 projets accompagnés dans l'incubateur dont 10 sont passés en phase de création représentant 221 m<sup>2</sup> et 23 emplois.
- Accroissement des surfaces de location de 7 entreprises du site, soit 330 m<sup>2</sup> distribués pour 120 emplois.
- 20 nouvelles entreprises implantées représentant 120 emplois.

### La Plaine Images

En 2010

- 25 entreprises (+14 structures par rapport au 31/12/2009 – 7 créations, 7 installations d'entreprises locales)
- 700 personnes (+250 pers. par rapport au 31/12/2009).
- 70 M€ de CA (+20 M€ par rapport au 31/12/2009).
- 13 000 m<sup>2</sup> d'espaces réhabilités.

#### Perspectives fin 2011

- Livraison de la Retorderie : 8 500 m<sup>2</sup> de SHON réhabilités.
- Nombre d'emplois sur site : 800 personnes.

#### Perspectives à terme

- Programme de construction de 20 000 m<sup>2</sup> en cœur d'îlot, pour un total de 45.000 m<sup>2</sup> opérationnels sur site.
- Objectif de 3 000 emplois sur site.

### Biologie-santé-nutrition :

#### la poursuite du développement

En 2010, les résultats des actions d'Eurasanté pour l'animation de la filière sont très encourageantes : 14 nouvelles décisions d'implantations enregistrées avec un apport d'environ 66 emplois ; 34 projets émergents détectés et formalisés ; 9 projets de création d'entreprises innovantes soutenus ; 403 expertises et services assurés au profit de 177 entreprises régionales.

En outre, le projet Purifunction de plateforme innovante en matière de nutrition s'est concrétisé avec le soutien financier de Lille Métropole et la création de la société d'exploitation en fin d'année 2010.

## Lille Design

Initiée fin 2009, la mission design a lancé ses premières actions de visibilité pour favoriser la rencontre des professionnels (designers, chercheurs, entreprises) puis faire connaître l'ambition de Lille Métropole en la matière en s'appuyant sur les événements existants comme vitrine (biennales de Courtrai et de Saint-Etienne, Escales de Bordeaux). Par ailleurs, des projets d'entreprise sont accompagnés pour une candidature aux labellisations à différents concours design (l'Observateur, le Red dot, ...). Enfin, la structuration de la future association et le recrutement de sa directrice permettra à la mission d'être pleinement opérationnelle en 2011.

## Un plan de soutien à l'agriculture

Le soutien à la filière agricole s'est renforcé en 2010, en particulier dans le cadre d'une nouvelle convention avec la Chambre d'agriculture visant, entre autres, à promouvoir et développer les circuits de proximité en collaboration avec les associations de développement de l'agriculture biologique.

### Construire durable

En matière d'éco-construction, l'année a été marquée par le lancement du programme d'animation de la filière, construit à l'issue d'une série de rencontres partenariales. Sa mise en œuvre a été confiée au CD2E (Création Développement d'éco-entreprises), dans le cadre d'une convention signée fin 2010.

Lille Métropole a également œuvré en faveur de la filière de valorisation des déchets, en soutenant les candidatures de MEDEE (énergie) et TEAM (valorisation des déchets) lors de l'appel national à projets des pôles de compétitivité.

## La compétence recherche: un atout incontournable

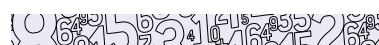
Votée en décembre 2009 par le Conseil de Communauté, la prise de compétence a été entérinée par la préfecture en juillet 2010. Cinq objectifs principaux lui ont été assignés :

- soutenir le projet Campus Grand Lille,
- développer la recherche dans la métropole lilloise,
- renforcer le lien entre la recherche et les entreprises,
- rapprocher les universités publiques lilloises,
- penser et organiser l'université dans la ville.

Désormais, Lille Métropole accompagne la recherche publique et privée, accroissant ainsi les possibilités de soutien à l'ensemble des acteurs de la recherche et de sa valorisation.

Par ailleurs, la mise en œuvre du projet Campus Grand Lille a été engagée en 2010. Dans ce cadre, Lille Métropole soutient sept opérations et l'apport communautaire s'élève à 22 millions d'euros, auxquels viendront s'ajouter 8 millions pour la construction de logements étudiants.

Lille Métropole travaille en étroite partenariat avec les trois universités publiques lilloises (Lille I, II et III), l'université catholique de Lille et ses grandes écoles et le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) "Université Lille Nord de France", en vue de la signature de conventions d'objectifs en 2011.



### Euralille

En 2010

- **29 429** m<sup>2</sup> de bureaux (comportant **22 187** m<sup>2</sup> de bureaux neufs et **7 030** m<sup>2</sup> de bureaux de seconde main) commercialisés.
- **28 000** m<sup>2</sup> de bâtiments livrés.
- **26 000** m<sup>2</sup> de bâtiments en chantier.
- **12 000** emplois sur le site

### Haute borne

En 2010

- **83** entreprises et laboratoires de recherche de renommée nationale, voire internationale représentant environ **5 500** emplois.
- Cession de **1 700** m<sup>2</sup> de droits à construire sur des terrains d'une superficie globale de **7 463** m<sup>2</sup> (continuation de l'opération TERENEU avec **2** bâtiments supplémentaires et la cession pour le 2<sup>e</sup> bâtiment de l'opération SYNERGIE PARK 2).
- **30** nouvelles entités implantées sur le parc en 2010 représentant **21 150** m<sup>2</sup> et **1 100** emplois supplémentaires.



### Eurasanté

En 2010

- Nombre d'emplois sur site : **2 500** collaborateurs
- Nbre d'entreprises : **120**
- **12** nouvelles structures accueillies, dont **6** créations.

### Perspectives

- Nombre d'emplois supplémentaires à trois ans pour les structures implantées sur le parc : **324** emplois, soit une augmentation de **13 %**.

## Priorité à l'emploi et à l'insertion

L'emploi et l'insertion sont au cœur des préoccupations de Lille Métropole. Aussi la délibération cadre, adoptée le 25 juin 2010 par le Conseil de Communauté, propose-t-elle de favoriser la cohérence et la coordination des politiques d'emploi et d'insertion à l'échelle de la métropole et d'actionner les leviers économiques.

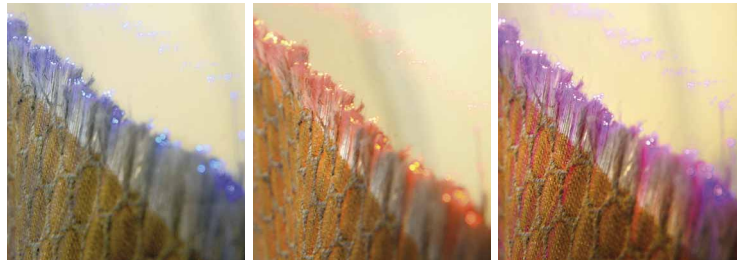
Dès 2010, Lille Métropole est entrée dans la phase de mise en œuvre de cette nouvelle stratégie. La priorité a été de soutenir un programme d'actions des Maisons de l'emploi de la métropole concourant aux objectifs du PMDE et de la délibération cadre.

Elle s'est également attachée à mettre en place des partenariats avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Des conventions en ce sens ont ainsi été signées ou sont en cours d'élaboration.

### Observer la vie économique

Une stratégie d'intelligence économique et d'anticipation des mutations a été mise en place. Elle comprend 4 axes :

- Une observation "transversale", réalisée par l'intermédiaire de l'Observatoire partenarial de l'économie de Lille Métropole.
- Une observation "filière" (TIC, industries des réunions, pôle nutrition-santé-longévité [NSL], secteur associatif et éco-activités).
- Une observation "territoriale", qui se nourrit des travaux des différents observatoires.
- Une observation "entreprises", avec la mise en place d'un nouvel outil de suivi (EUDONET) qui concentre les informations fournies par l'ensemble du pôle, la réalisation de plans de compte sur les grandes entreprises métropolitaines et le suivi des créations, projets d'implantation et défaillances d'entreprises.



### Les principaux événements 2010 soutenus par Lille Métropole

- **Premières rencontres eurométropolitaines de l'innovation** (mars 2010).
- **Salon Créer** (du 6 au 8 septembre 2010), dédié à l'entrepreneuriat et rassemblant près de 16 000 visiteurs, 173 exposants et 107 ateliers.
- **Salon international de la vente à distance et du e-commerce** (du 19 au 21 octobre 2010) : plus de 9 600 visiteurs, dont 10 % d'étrangers, 260 exposants et partenaires.
- **BioFit** (26-27 octobre 2010) : rassemblement de 350 acteurs du secteur de la santé et des biotechnologies pour une convention d'affaires, des présentations d'entreprises et de technologies et des conférences.
- **Forum de l'emploi de l'Eurométropole** (28 octobre 2010) : 4e édition, qui a accueilli 3 200 visiteurs et 71 entreprises.
- **World Forum** (du 24 au 26 novembre 2010).



## Un volet “Economie sociale et solidaire” pour le PMDE

En 2010, Lille Métropole a conforté son engagement en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS). Certaines actions précédemment engagées ont ainsi été poursuivies. C'est le cas de l'appel à projets “Entreprendre à Lille Métropole autrement” : 57 porteurs de projet ont répondu et 10 structures ont été soutenues pour un montant de 135 454 euros. Tous ces porteurs de projet ont bénéficié d'un accompagnement spécifique.

Cette politique, co-construite avec les acteurs de l'ESS et de la société civile, a débouché sur neuf rencontres territoriales thématiques, entre mai et novembre 2010. Une réunion de restitution de ces rencontres et de débat avec les élus, les acteurs de l'ESS et les signataires du programme régional pour le développement de l'ESS (PRDESS) s'est tenue le 25 novembre 2010.

L'ESS a vocation à “polliniser” les champs d'intervention publique, grâce à un pilotage spécifique dans le cadre du PMDE. Un plan d'actions pour quatre ans a été élaboré.

### Le premier appel à projets “entreprendre autrement à Lille Métropole”

Nombre de Structures aidées	10
Montant du financement	145 KE
Nombre de réponses à l'appel à projets	57
Nombre de villes concernées par un projet de structure ESS	15
Nombre de secteurs d'activité retenus parmi les lauréats	6



### Insertion par l'économie et emploi

#### Clauses sociales En 2010

#### Partenariat Maisons de l'emploi / Lille Métropole

Nombre de marchés de Lille Métropole intégrant une clause sociale et accompagnés :

- Avec la MDE de Tourcoing : 2
- Avec la MDE de Lille : 22 (dont 18 marchés liés à l'accessibilité du Grand stade).

Heures d'insertion générées par ces partenariats : 63 000 heures, soit 35 équivalents temps plein.

#### Opération “Insertion” du chantier Grand stade

Partenariat public-privé entre Lille Métropole, le Pôle emploi, les Maisons de l'emploi de Pévèle Mélantois Carembault, de Villeneuve d'ascq / Mons en Baroeul, Forclum et Eiffel.

37 personnes bénéficiaires d'un contrat d'insertion, dont 25 en contrat de professionnalisation, parmi ceux-ci 10 contrats pérennisés en CDI.

## RÉSUMÉ Conforter l'attractivité du territoire

### Les priorités de Lille Métropole

L'année 2010 a été marquée par le lancement des grandes orientations du Plan métropolitain de développement économique (PMDE). Ces dernières concernent :

- la mise en place d'une nouvelle politique visant à démultiplier l'offre immobilière, en particulier à destination des jeunes entrepreneurs et des artisans ;
- l'engagement de Lille Métropole, en matière d'emploi et d'insertion, pour coordonner l'action des territoires infra-métropolitains ;
- et, enfin, un vaste plan d'action pour l'économie sociale et solidaire.

### Les grands chantiers de l'année 2010

La direction est devenue, en 2010, un véritable “pôle” et a consolidé ses équipes. Forte de cette nouvelle organisation, Lille Métropole s'est lancée dans de nouveaux chantiers. Une réflexion a ainsi été menée sur l'aménagement numérique du territoire métropolitain avec pour objectif - à travers un schéma d'aménagement numérique - d'apporter le très haut débit à tous les habitants, à l'horizon 2020.

### Quelles sont les perspectives à court et à moyen termes ?

Lille Métropole a vocation à se situer au cœur des actions stratégiques de développement économique métropolitain et infra métropolitain. A ce titre, la mise en place d'un réseau des développeurs économiques sera poursuivie en 2011 et une coordination de toutes les structures de développement économique sera étudiée grâce à l'installation d'un comité métropolitain de l'innovation.”



## Pour une politique équilibrée du logement

L'échelon métropolitain constitue le territoire adapté pour la mise en œuvre d'une politique équilibrée du logement. Lille Métropole s'y emploie à travers l'élaboration du nouveau programme local de l'habitat ou l'adoption d'un plan d'action pour la mise en œuvre des obligations légales en matière d'accueil des gens du voyage. Tout au long de 2010, elle a également déployé un ensemble de financements en faveur de l'accès au logement et de l'amélioration du cadre bâti, en particulier en direction des publics les moins favorisés.



### Affirmer une politique en faveur du logement social

En matière de logements locatifs sociaux, l'objectif a été une nouvelle fois atteint en 2010 avec le financement de 2 060 prêts locatifs à usage social (PLUS) et de prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI). Les logements PLAI, qui offrent les loyers les plus abordables, représentent plus de 33 % des logements financés. Cette offre intègre des critères de qualité : 75 % des logements répondent en effet aux exigences de performance énergétique du référentiel BBC+ (bâtiment basse consommation) élaboré par Lille Métropole avec les constructeurs.

Le nombre de logements locatifs sociaux réhabilités, hors projets de rénovation urbaine, a doublé et concerne désormais près de mille logements pour l'année 2010.

Au total, Lille Métropole a consacré, en 2010, plus de 23 millions d'euros en crédits propres à sa politique de développement et d'amélioration du parc social.

## Accompagner les actions d'amélioration de l'habitat privé

L'amélioration de l'habitat a été l'une des préoccupations de 2010. Au total, 824 logements ont été améliorés grâce à la mobilisation de crédits délégués de l'Agence nationale de l'habitat (11 millions d'euros) et de crédits communautaires propres :

- 588 logements occupés par leur propriétaire, dont 437 avec performance énergétique et 39 indignes ou très dégradés ;
- 236 logements locatifs, tous avec performance énergétique, dont 199 indignes ou très dégradés ;
- et 46 logements vacants ont été remis sur le marché après réhabilitation.

Outre les subventions allouées aux travaux, Lille Métropole a financé, à hauteur de 1,5 million d'euros, l'accompagnement des propriétaires occupants modestes et des propriétaires bailleurs.

Par ailleurs, 2010 a vu la création de la société publique locale d'aménagement Lille Métropole Amélioration de l'Habitat. Celle-ci intervient dans les quartiers anciens pour accompagner les actions d'amélioration de l'habitat et de restructuration urbaine. Elle est ainsi intervenue en soutien auprès de Lille Métropole pour finaliser la convention financière du programme métropolitain de requalification des quartiers anciens dégradés (PMRQAD) d'Armentières, Houplines, Lille, Roubaix, Tourcoing et Wattrelos. Ce programme, d'un montant global de 114 millions d'euros, prévoit une offre renouvelée, diversifiée et de qualité portant sur environ 400 logements, par construction neuve ou restructuration lourde. L'année 2010 a également permis de préparer la convention financière signée courant 2011.



### Hébergement d'urgence et adapté

En 2010, l'accompagnement des porteurs de projet a permis de financer :

- en hébergement d'urgence et d'insertion : 38 places nouvelles (12 à Marcq-en-Baroeul, 12 à Hallennes-lez-Haubourdin et 14 à Croix) et 80 réhabilitées (CHRS Thiriez à Lille),
- en habitat adapté : une maison relais créée à Tourcoing (24 places) et la poursuite du redéploiement de deux foyers de jeunes travailleurs (Atrium à Lille, et Paul Constans de Roubaix sur trois nouveaux sites à Roubaix, Tourcoing et Halluin),
- l'équipement mobilier et électroménager de 250 places en hébergement et habitat adapté.





## Favoriser l'équilibre social des territoires

En 2010, la conférence intercommunale de peuplement mise en place en 2009 a poursuivi un travail de définition d'objectifs communautaires et de partage de bonnes pratiques, en vue d'un meilleur équilibre social du territoire et du droit au logement pour tous.

Plusieurs centaines de ménages ont été accompagnés pour l'accès au logement, soit par les équipes d'accueil internes de Lille Métropole, soit par des associations. Plus de 440 mesures "maîtrise d'œuvre urbaine et sociale relogement" ont ainsi été financées.



## Un guide "Habitat et santé mentale"

Le travail partenarial avec les acteurs de la santé mentale, du logement et de l'hébergement a permis de créer, en 2010, un guide pratique "Habitat santé mentale de Lille Métropole". Tiré à 7 000 exemplaires, cet ouvrage est un outil de travail qui recense toutes les structures œuvrant dans les domaines de l'accueil, de l'hébergement et de l'accompagnement des personnes concernées.

## Elaborer le nouveau programme local de l'habitat privé

Le premier programme local de l'habitat (PLH) s'achevant à la fin de 2011, les travaux d'élaboration du deuxième PLH ont été lancés en 2010. Le PLH 2 sera adopté en 2012 et couvrira la période 2012-2018.

Alors que l'habitat constitue l'une des grandes priorités du mandat, il orientera l'action communautaire autour de quatre objectifs : construire plus et promouvoir un habitat plus mixte, plus durable et plus solidaire.

## Accueillir les gens du voyage

L'offre en places d'accueil pour les gens du voyage s'est développée avec l'ouverture du terrain de Quesnoy-sur-Deûle, inauguré le 8 novembre 2010. Ce nouvel emplacement permet d'accueillir douze familles. Il porte ainsi à 370 places l'offre en terrains d'accueil sur la métropole. Avec les 400 places de passage et celles disponibles sur les terrains aménagés dans le cadre de la "loi Besson I", 55 % des objectifs du schéma départemental des gens du voyage sont atteints. Ce pourcentage se situe dans la moyenne nationale, mais l'offre reste largement insuffisante. Aussi le plan d'actions décidé par le conseil de communauté du 5 novembre 2010 renforce-t-il les objectifs de réalisation d'aires d'accueil à court et moyen termes. A l'horizon 2014, il s'agit notamment de créer 150 places supplémentaires et d'inscrire dans le plan local d'urbanisme les autres terrains prescrits par le schéma départemental pour la période 2011-2017.

Ce plan d'action témoigne, par ailleurs, de l'engagement de Lille Métropole en faveur de l'accueil et de l'hébergement des populations migrantes, avec la création de six nouveaux villages d'insertion et l'amélioration, au cas par cas, des conditions d'équipement des campements, en partenariat avec les associations. Lille Métropole a également financé des nuitées d'hôtel pour des ménages en détresse pendant la période hivernale, quand les dispositifs d'Etat (autour du centre d'appel 115) étaient saturés.



## RÉSUMÉ Qualité et mixité

### Les priorités de Lille Métropole

L'ambition de Lille Métropole est de construire 2 000 logements sociaux par an. L'objectif a été tenu en 2010 ; il l'est d'ailleurs d'année en année. Notre volonté est de conjuguer la quantité et la qualité, à travers des logements à basse consommation d'énergie.

### Les grands chantiers de l'année 2010

Au-delà de son soutien à la production de logements sociaux, Lille Métropole encourage également le développement de l'offre privée. Nous avons lancé, en 2010, des appels à projet sur vingt sites de l'agglomération, afin de développer des logements différenciés (marché libre, sociaux, accession à la propriété...). Nous dépouillons actuellement les 170 offres.

### Quelles sont les perspectives à court et à moyen termes ?

L'élaboration du programme local de l'habitat (PLH) a débuté en 2010 et il sera adopté en 2012. A l'heure actuelle le travail porte sur la programmation des besoins en logement pour les six prochaines années. Il s'agit d'être particulièrement attentif à la qualité de la localisation - proximité avec les centres-villes, les transports collectifs, les écoles... - et à la mixité des services dans les quartiers. Le souci est de bien utiliser les espaces et de concevoir une "ville intense".







## Construire un développement durable

Déjà engagée dans la mise en œuvre d'un Agenda 21, Lille Métropole a adopté, en 2010, une délibération cadre sur le développement durable. Une démarche qui recouvre des aspects très divers et repose largement sur la mobilisation des habitants et le partenariat avec les communes et le secteur associatif.

### Adoption de la délibération cadre "développement durable"

Depuis l'adoption de son Agenda 21, en 2006, la Métropole s'est engagée à consolider le dialogue avec les communes et les habitants en vue d'un développement durable de l'agglomération. Après un grand débat sur le sujet en novembre 2009, cette ambition a été réaffirmée avec l'adoption de la délibération cadre "développement durable", le 2 avril 2010.

Dans ce cadre, Lille Métropole élabore un point d'étape pour 2012. Il s'agit de préparer le rapport d'activité lié à l'application du Grenelle de l'environnement.

Le conseil communautaire du 5 novembre 2010 a également décidé de lancer un appel à projets s'adressant aux communes qui souhaitent bénéficier d'une expertise méthodologique pour l'élaboration d'un agenda 21 intercommunal. Cet appui aux communes débutera en 2011, pour une durée de deux ans.



### La semaine du développement durable

Un parcours pédagogique a été organisé, dans le cadre de la semaine du développement durable, afin de valoriser les équipements et les bonnes pratiques communautaires. Ce parcours, réalisé en bus avec une cinquantaine de participants - élus, techniciens, associations - a présenté des projets communautaires qui relèvent des différents volets du développement durable.

### Des clauses sociales dans les marchés publics

Lille Métropole s'est engagée, en 2009, à favoriser le recours aux clauses sociales dans ses marchés publics. Ces dernières ont pour objet de promouvoir l'insertion des publics en difficulté. Elles permettent aux acheteurs publics d'imposer aux entreprises attributaires de réserver 5% des heures de travail engendrées par le marché à des publics rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

Lille Métropole a signé un partenariat avec les deux maisons de l'emploi du territoire (Lille-Lomme-Hellemmes et Lys-Tourcoing). Celles-ci étudient la faisabilité d'une



clause d'insertion en fonction de la technicité du marché envisagé, de sa durée et du montant de l'opération. Elles apportent également leur soutien aux publics en insertion et aux entreprises titulaires des marchés.

Le bilan de la démarche est très satisfaisant, avec 22 marchés "clausés" en 2010, soit près de 45 000 heures d'insertion, représentant environ 35 équivalents temps pleins. Deux concessions d'aménagement, en tant que projets pilotes, ont également fait l'objet d'une clause d'insertion dans le contrat de concession.

Enfin, un guide pratique d'utilisation de la clause est paru en 2010. Il explique la procédure et le partenariat avec les maisons de l'emploi et propose des rédactions de clauses types pour chaque pièce d'un marché. Sa diffusion a été étendue à tous les services communautaires.

## Appui aux communes et suivi des partenaires

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique territoriale d'appui au développement durable, une enquête "Pratiques territoriales de développement durable et Agendas 21" s'est déroulée auprès des communes, de novembre 2009 à février 2010.

Ses résultats ont été présentés lors du "club développement durable des communes", le 25 mai 2010. Il en ressort que l'ambition de la Métropole doit être de :

- favoriser le développement d'une culture commune,
- rechercher la synergie entre les communes,
- poursuivre et optimiser la sensibilisation au développement durable,
- expérimenter la mise en place d'Agendas 21 locaux intercommunaux.

## Elaboration du Plan climat-énergies

Dès 2008, Lille métropole s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan climat-énergies territorial, afin de contribuer à la réduction de l'impact, sur son territoire, du réchauffement climatique.

Après la finalisation du bilan carbone en 2009, elle a initié une démarche d'échange et de réflexion collective avec les acteurs institutionnels, associatifs et économiques, soit plus de 100 structures. Cette mobilisation a fait émerger 150 propositions d'actions partenariales, dont 35 prioritaires. Les conclusions ont été présentées lors du premier Forum "Plan Climat", le 29 avril 2010.

La démarche de concertation, autour du Plan climat énergie, s'est élargie au grand public dès l'automne 2010. Le 19 novembre a ainsi eu lieu la journée de lancement de la "Tournée Déclik" (démarche d'échange sur le climat avec les citoyens), en présence d'experts internationaux.

Parallèlement à ces concertations, des études préparatoires à la finalisation du plan d'actions pour le Plan climat-énergies ont été lancées. C'est le cas notamment d'une étude sur la vulnérabilité du territoire de Lille Métropole aux effets du changement climatique.



## L'appui de Lille Métropole à l'Observatoire de la vie associative

Depuis 2003, Lille Métropole s'engage avec le milieu associatif pour la promotion du développement durable sur son territoire. La Maison des associations de Lille et les maisons des associations de Roubaix et de Tourcoing et la Maison régionale de l'environnement et des solidarités ont sollicité la Métropole pour la mise en place d'un observatoire de la vie associative. LMCU soutient cette démarche qui permettra de mieux connaître la réalité du tissu associatif, notamment autour des enjeux du développement durable.



## La Ville intense

# De la stratégie d'aménagement...

L'urbanisme est à la croisée de nombreux aspects de l'aménagement du territoire. En ce domaine, l'année 2010 a été marquée notamment par la poursuite des projets opérationnels, la réflexion sur l'actualisation des documents de planification (SCOT et PLU) et la montée en charge de la "Ville intense". La mise en œuvre de ces politiques suppose de nouer et de faire vivre de nombreux partenariats.

### Travaux préparatoires à la révision du PLU et contribution à l'élaboration du SCOT

Plusieurs éléments - dont le Grenelle II et l'évolution du contexte socioéconomique du territoire - plaident pour une révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal. Celui-ci devra traduire l'ambition politique de créer la métropole du XXI<sup>e</sup> siècle et se montrer exemplaire dans ses modalités de concertation et de coproduction.

La décision de lancement de la procédure de révision générale du PLU devrait intervenir au premier semestre 2012, à l'issue du débat sur le projet d'aménagement et de développement durable du schéma de cohérence territoriale (SCOT). Ces deux documents entretiennent non seulement un rapport de compatibilité, mais impliquent aussi un lien fort entre les projets de territoire de Lille Métropole et du syndicat mixte du SCOT.

La délibération du 25 juin 2010 prévoit de mettre à profit ce délai de deux ans pour engager les travaux préparatoires à la révision générale du PLU, afin de rendre le SCOT opérationnel dès son adoption. Un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage est prévu pour accompagner ces travaux.

Par ailleurs, les évolutions ponctuelles du PLU en vigueur, approuvé en 2004, se sont poursuivies. Elles sont motivées par l'émergence de projets et opérations concourant à la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire métropolitain.



### Ville intense et projets d'aménagement

La co-production des projets et opérations avec les communes et les acteurs publics et privés de l'aménagement s'est renforcée en 2010. Lille Métropole lance des études de faisabilité sur une quarantaine de sites en étroite collaboration avec les communes pour mettre en œuvre la ville intense, le programme local de l'habitat et l'ensemble des politiques communautaires. Nombre d'entre elles ont alimenté des phases de concertation préalable avec la population et leurs suites opérationnelles sont en cours de réflexion ou de mise en œuvre.

Par ailleurs, des études à visée prospective et/ou sectorielles ont été lancées ou prolongées, comme l'étude "Masterplan" de Villeneuve d'Ascq, les études sur la poursuite du développement du site d'excellence Eurasanté ou encore l'étude stratégique sur l'évolution de sites commerciaux de périphérie et leurs environs (avec l'analyse de trois sites en particuliers: Englos-Lomme, Faches Thumesnil-Lesquin-Vendeville et Leers-Lys Lez Lannoy).

Enfin, la charte Eco-quartier a été votée en avril 2010 pour amplifier la qualité des projets d'aménagement urbains de Lille Métropole et de ses communes.

## Prise en compte renforcée de la thématique “Espace rural et économie agricole”

L'année 2010 a été un moment fort de structuration et de consolidation de la thématique “Espace rural et économie agricole”. Cela s'est traduit notamment par la mise en place d'une instance communautaire sur les questions agricoles associant les élus concernés et par la création d'un comité partenarial entre Lille Métropole et la Chambre d'Agriculture de région en avril 2010. Les deux partenaires ont signé une convention-cadre pour quatre ans. Celle-ci affiche des ambitions partagées sur le développement agricole dans la métropole et définit quatre axes de travail commun : diagnostic et observation, développement des filières économiques agricoles, stratégie foncière et qualité environnementale. Le lancement du diagnostic agricole sur le territoire métropolitain, en octobre 2010, en a été la première déclinaison opérationnelle.

Plusieurs délibérations adoptées à la fin de 2010 consolident le partenariat et la co-production avec les acteurs du monde agricole, à l'image du soutien apporté, entre autres, au réseau Terre en Villes ou au Gabnor (Groupement des agriculteurs biologiques).



## Régénération des friches et sites pollués

Le programme communautaire “Vivre ensemble notre Eurométropole” inscrit la reconquête de la ville sur elle-même comme une priorité du développement métropolitain. Les friches constituent en effet un levier important pour reconquérir des secteurs en tissu urbain. La métropole compte environ 6 700 anciens sites industriels et activités de services, représentant 400 hectares.

Pour préparer la régénération urbaine de ces sites, Lille Métropole a installé une mission d'information et d'évaluation “Friches industrielles - pollutions historiques” en avril 2009. Après une année de travaux (auditions d'experts, visites de sites...), elle a rendu ses conclusions en mars 2010 et le rapport a été présenté au conseil communautaire du 25 juin 2010. Il comporte 53 recommandations, classées en cinq propositions thématiques : améliorer et partager la connaissance, créer des dispositifs financiers à la hauteur des enjeux, se doter des compétences et outils indispensables à la poursuite du recyclage des friches industrielles et des sites pollués, mettre en place un pilotage et un processus garantissant un recyclage durable et, enfin, être transparent envers les habitants et force de proposition auprès des instances nationales et européennes.

Après la présentation de ce rapport, les travaux se sont poursuivis, afin de décliner les propositions de la mission. Ils ont débouché sur l'adoption d'une délibération cadre le 1er juillet 2011.

## Poursuite du partenariat avec les acteurs ferroviaires

Les discussions avec les acteurs du transport ferroviaire se sont intensifiées en 2010 – Région Nord Pas de Calais, Réseau Ferré de France et SNCF - avec la tenue de 3 comités de pilotage. L'objectif est de favoriser l'articulation des politiques d'urbanisme et de transports publics aux différentes échelles territoriales. Ceci a permis de faire progresser les projets d'aménagement et de transports de chaque partenaire, notamment sur 25 sites ferroviaires mutables, répartis sur 21 communes.

Une réflexion urbaine a également été conduite sur le quartier des gares Lille Flandres-Lille Europe, afin d'optimiser la plateforme d'échange multimodale, au sein du projet d'aménagement et de développement Euralille. Enfin, une démarche collaborative entre les partenaires a été initiée dans le cadre des études tram-train de Lille Métropole avec l'objectif d'une meilleure complémentarité entre transport ferroviaire et urbain et d'une articulation des infrastructures avec les projets urbains existants et futurs.

### Quelques faits marquants

#### Avril 2010 :

- Installation du premier comité partenarial Lille Métropole – Chambre d'Agriculture de région
- Adoption de la charte éco-quartier.

#### Juin 2010 :

- Adoption de la délibération lançant les travaux préparatoires du nouveau PLU.
- Présentation du rapport “Friches”.

#### Novembre 2010 :

- Adoption de la délibération sur les modalités de financement des études d'aménagement.



## ...à la maîtrise d'ouvrage opérationnelle

La maîtrise d'ouvrage opérationnelle se décline au travers des différents programmes d'aménagement : ville renouvelée et renouvellement urbain, aménagement économique, Plan Bleu...

### Le renforcement des politiques de renouvellement urbain

Lille Métropole poursuit son action au travers de sa politique emblématique de ville renouvelée. Cette dernière conjugue amélioration et création de logements, requalification d'espaces publics, réalisation d'équipements publics et résorption de friches industrielles. Ceci dans un objectif fort de solidarité afin de revitaliser les quartiers dégradés et de rendre à leurs habitants un cadre de vie de qualité.

Lille Métropole remplit cet objectif à travers les 10 programmes de rénovation urbaine (PRU), une trentaine de projets de ville renouvelée et les projets de réaménagement de centres villes.

Pour accompagner la politique de ville renouvelée, Lille Métropole a décidé en décembre 2009 de créer un outil dédié : une société publique locale d'aménagement, "Lille Métropole amélioration de l'Habitat-spla". Les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing en complètent l'actionnariat 100 % public. La SPLA a démarré son activité opérationnelle en octobre 2010.

En 2010, une quinzaine d'opérations de ville renouvelée sont au stade des travaux, à Saint-André (quartier Sainte-Hélène), Marcq-en-Baroeul (accompagnement des projets de logements neufs de GHI dans le quartier de la Bonneterie des hautes Voies), Seclin (fin des travaux de requalification de la cité-jardins), Villeneuve d'Ascq (quartier Résidence) ou Roubaix (Foch-Sarraill et Constantine).

Parallèlement, les 10 PRU sont en phase opérationnelle, en partenariat l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et l'ensemble des partenaires (projet de renouvellement, communes, bailleurs, etc.).

De plus, Lille Métropole a réalisé des études préalables pour des projets futurs. Il s'agit d'études de faisabilité (Customagic à halluin, le projet d'écoquartier Virolois à Tourcoing, le site Berkem à La Madeleine), d'études urbaines (comme à Lille-Concorde) et d'étude préopérationnelles avant lancement d'une ZAC (FCB à Lille).

#### Les projets ANRU

Les 10 PRU concernent les communes de Roubaix- Hem – Lys Lez Lannoy (Hauts Champs Longchamp), Lille (Quartiers d'habitat social : Lille sud, Porte de Valenciennes, Magenta Fombelle), Wattrelos (Beaulieu), Armentières (Près du Hem), Villeneuve d'Ascq (Pont de bois), Roubaix (quartiers anciens et 3 ponts), Tourcoing (Bellencontre, Orions, Pont Rompus, quartiers anciens) et Mons (Nouveau Mons).

5 concessions d'aménagement sont confiées à des sociétés d'économie mixte (SEM), tandis qu'une autre est confiée à la SPLA "Lille Métropole amélioration de l'habitat" (Lille Quartiers Anciens depuis 2010).

#### Les 10 projets PRU portent sur :

- 4 225 logements démolis,
- 4 554 logements reconstruits,
- 1 470 logements traités dans le cadre de la requalification d'îlots anciens dégradés,
- 6 814 logements réhabilités,
- 8 859 logements résidentialisés,
- 603 interventions sur le parc d'habitat ancien privé.

Ces opérations représentent **320 M€** de dépenses brutes pour Lille Métropole, soit **250 M€** de dépenses nettes compte tenu des apports de **68 M€** prévues dans les conventions financières (dont **33 M€** de l'ANRU).

Au côté de ces PRU, les réflexions sur le Programme Métropolitain de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PMRQAD), labellisé par l'Etat en décembre 2009, se sont concrétisées en 2010. Il concerne **5 sites** sur la métropole : Armentières-Houplines secteur de l'Octroi, Tourcoing Bayard, Roubaix Pile, Lille Simons et Wattrelos Crétinier.



## La poursuite des projets de développement en extension urbaine

En 2010, l'aménagement des zones en extension urbaine se décline à travers la réalisation de zones d'habitat, de sites mixtes (habitat et activités) et de projets de parcs d'activités. Le nombre de ZAC et de concessions en cours a été porté à près de 70, dont 40 % pour l'activité, 30 % pour l'habitat, et 30 % pour des projets mixtes.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme "1000 hectares de foncier économique", plusieurs sites sont entrés en phase opérationnelle : attribution de la concession du parc d'activités Valorparc (11 ha) à Roncq, du parc d'activités d'Herlies (17 ha) ou encore de la zone d'activités de la Houssoye (18 ha) à La Chapelle d'Armentières. D'autres parcs ont fait l'objet d'une mise en concurrence tels que le Nouveau Monde (11 ha) à La Bassée.

Des opérations mixtes ont fait l'objet de mise en concurrence : la ZAC de la Porte des Weppes à hallennes-lez-Haubourdin (10,3 hectares, 323 logements), le site de Tournebride (55 ha) à Capinghem, Lomme et Premesques et l'opération Ilot Gare - Campus de la distribution à Roubaix. Quant à la ZAC Cœur de Ville à Capinghem (7 ha), elle a été attribuée à la SEM Ville Renouvelée.

Enfin, plusieurs sites ont fait l'objet d'études pré-opérationnelles : Léon Beauchamp à La Chapelle d'Armentières, le Domaine des Saules à Comines, ainsi que l'aménagement du secteur de la Cessoie (7<sup>e</sup> quartier) à Lambersart - Saint-André.

## Canaux domaniaux : un Plan bleu pour Lille Métropole

Axe historique de développement de la métropole, les voies d'eau ont été délaissées au fil du temps. Elles présentent pourtant de nombreux avantages : armature de développement des espaces naturels de la métropole, corridor écologique remarquable, élément fonctionnel de l'alimentation en eau, de l'assainissement urbain et de la prévention des inondations... Mais elles offrent aussi un potentiel d'amélioration de la qualité de vie par le développement d'animations touristiques et constituent un vecteur de dynamisation économique du territoire (transports de marchandises...). Enfin, elles sont un élément clef d'une politique plus large d'aménagement du territoire métropolitain, à l'image des expériences anglaise et hollandaise en la matière.

Par une délibération d'octobre 2009, Lille Métropole a donc pris une compétence expérimentale sur les cours d'eau et les canaux domaniaux. Cette délibération se traduit par l'élaboration d'un Plan Bleu métropolitain - avec le lancement de deux études stratégiques -, mais aussi par l'expérimentation d'une durée de trois ans de la compétence sur le canal de Roubaix et la Marque canalisée. Cette expérimentation fera l'objet d'un bilan, avant d'envisager une éventuelle prise définitive de la compétence sur les cours d'eau et canaux et d'engager une déclinaison du Plan Bleu.

Une étude stratégique d'aménagement a été lancée en août 2010, afin de décliner les objectifs du Plan Bleu de Lille Métropole sur le territoire communautaire. Sur la base d'un diagnostic approfondi, l'étude établira un schéma d'aménagement global, assorti d'estimations financières, de la définition d'actions et d'un phasage. Une étude stratégique sur la prise en compte des sédiments de ces différentes voies d'eau sera lancée en 2011.

### Quelques faits marquants

#### Mars 2010 :

- Pose de la première pierre de la ZAC de la filature à Hellemmes.

#### Printemps 2010 :

- Prix de l'aménagement urbain pour le projet Rive de la haute Deûle.

#### Décembre 2010 :

- Inauguration du parc d'activités Croix - Wasquehal (site "1 000 ha de foncier économique").

### Le canal de Roubaix et la Marque canalisée, premier site-test

Le canal de Roubaix et la Marque canalisée constituent le premier site test de la prise de compétence de Lille Métropole. Cette dernière a signé une convention - entrée en vigueur le 15 novembre 2010 - avec l'Etat et Voies Navigables de France, fixant les modalités techniques, juridiques et financières de cette expérimentation.

Depuis lors, Lille Métropole assure la gestion, l'exploitation, la maintenance et l'aménagement de ce patrimoine représentant près de 20 kilomètres linéaires de canaux, 10 écluses, 10 stations de pompage, le site de l'usine élévatoire situé à Lille et ses équipements associés, ainsi que 7 maisons éclusières. L'exploitation du canal implique aussi la manœuvre de 8 ponts mobiles appartenant à Lille Métropole ou au département du Nord.

La gestion du canal de Roubaix comprend sa maintenance et son exploitation. Par délibération de décembre 2010, Lille Métropole a décidé de confier une partie de ses missions au Syndicat mixte Espace Naturel Lille Métropole au travers d'un contrat "in house".





## Mobilité pour tous

Concilier le développement des déplacements doux et la réponse aux besoins multiples et divers des habitants et des entreprises : telle est l'ambition de Lille Métropole. En ce domaine, 2010 s'est révélée particulièrement riche, avec l'adoption du projet de plan de déplacement urbain et un fort accroissement de l'offre de mobilité.

### 2010-2020 : un nouveau pdu pour la décennie

L'avancement de la concertation sur l'élaboration du nouveau plan de déplacement urbain (PDU) 2010-2020 a constitué l'événement majeur de 2010 en matière de mobilité.

Après un premier PDU - adopté en juin 2000 -, Lille Métropole s'est en effet lancée dans la révision de ce document stratégique dès 2006. L'élaboration du PDU 2010-2020 a associé tous les partenaires, institutions et acteurs concernés, à travers différents groupes de travail.

Cette démarche de concertation s'est déroulée selon les priorités définies lors du grand débat consacré à la mobilité et de la délibération cadre relative à la mobilité de 2009.

### Une ville intense et durable

Dans sa délibération du 2 avril 2010, le Conseil de communauté a adopté le projet de PDU 2010-2020. L'enjeu majeur est de promouvoir une mobilité durable, économe de déplacements automobiles, qui s'appuie sur le concept de "ville intense" et contribue au dynamisme et au rayonnement de Lille Métropole.

Ses orientations s'appuient sur les obligations fixées par la loi, en les adaptant au contexte métropolitain. Des objectifs de mobilité ambitieux concernent ainsi les habitants du territoire, mais aussi les usagers extérieurs à la Métropole.

En matière de déplacements des habitants, le projet de PDU vise une forte augmentation de l'usage des modes alternatifs (transports collectifs et vélo, avec maintien de la marche à pied) et une baisse sensible du trafic automobile généré par les métropolitains.





En matière de déplacements en provenance et à destination de la Métropole, il propose de mettre l'accent sur l'usage du TER et l'augmentation du taux d'occupation des véhicules, tout en participant activement au dynamisme métropolitain.

Le PDU cherche à encourager la mobilité des habitants, mais propose au contraire de l'accompagner. Il favorise une mobilité centrée sur les modes alternatifs et une utilisation différente de l'automobile, afin d'améliorer le cadre de vie, l'environnement et la sécurité. Il cherche aussi à faire évoluer les comportements individuels en matière de déplacements, en anticipant l'évolution du contexte environnemental et social, avec en particulier l'augmentation à venir du coût de l'énergie. Le projet de PDU 2010-2020 se décline ainsi en 6 axes regroupant 170 actions :

- Ville intense et mobilité,
- Réseaux de transports collectifs,
- Partage de la rue et modes alternatifs,
- Transports de marchandises,
- Environnement, santé et sécurité des personnes,
- Mise en œuvre, suivi et évaluation.

## Une vaste enquête publique

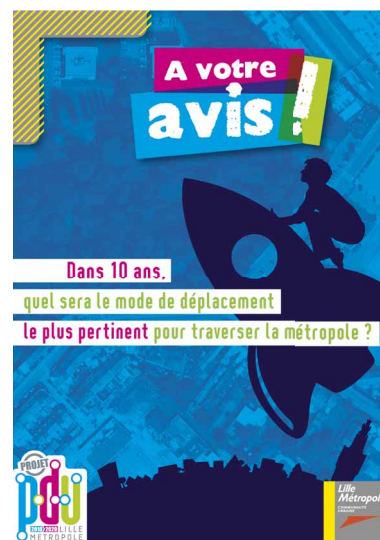
Après l'adoption par le conseil communautaire, l'expression des institutions et des personnes publiques associées (Etat, conseil régional, conseil général, communes...) ont permis d'enrichir le projet de PDU. Ces réactions sont alors jointes au dossier d'enquête publique qui s'est déroulée du 20 septembre au 17 novembre 2010.

La consultation transfrontalière désormais obligatoire sur les "plans-programmes" pour les territoires transfrontaliers a permis à l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai de rendre son avis sur le PDU, lors de son assemblée du 19 novembre 2010.

## Une adoption définitive en avril 2011

A l'issue de l'enquête publique, la commission a rendu son rapport et émis un avis favorable au projet de PDU 2010-2020 moyennant la correction d'erreurs matérielles signalées par la commission ou les personnes publiques consultées.

La prise en compte des demandes et des ajustements au texte initial du projet de PDU a été soumise, au printemps 2011, à la validation d'un comité de pilotage dédié, présidé par le premier vice-président chargé des Transports et par le vice-président en charge du PDU. Enfin, le PDU 2010-2020 a été définitivement adopté lors du Conseil communautaire d'avril 2011.



## Un PDU, pour quoi faire ?

Le PDU est l'outil essentiel de planification, d'organisation et de mise en œuvre de la mobilité. Ce document est d'ailleurs obligatoire, depuis 1996, pour les agglomérations de plus de 100.000 habitants. Dans une vision transversale associant logique de déplacements et projets d'urbanisme, il définit les grands principes d'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement.

Le PDU concerne tous les modes de déplacements : l'automobile, les transports publics, les deux roues, la marche, la voie ferrée, la voie d'eau... Loin de les opposer, il recherche au contraire leur complémentarité. Le PDU ne se limite pas aux réseaux de transports. Il s'intéresse aussi à leur intégration dans l'urbanisme et les projets d'aménagement du territoire. Enfin, il cherche à faire évoluer les comportements individuels en matière de mobilité.





### La vélo-station

**900 000** euros d'investissement, financés à parité par la SNCF et Lille Métropole

**4** mois de travaux

**16 millions** de voyageurs par an à Lille Flandres

**400** TER par jour

**66** trains par jour vers la Belgique

**42** TGV par jour, dont **36** Paris-Lille

## Une vélo-station à Lille Flandres

L'amélioration de la mobilité passe par la combinaison des modes de déplacements. Inaugurée en septembre 2010, la vélo-station de la Gare de Lille Flandres est une parfaite illustration de cette approche. Il s'agit de susciter de nouvelles habitudes de déplacements doux, alliant l'utilisation du vélo et des transports collectifs.

Située dans l'enceinte de la gare, la vélo-station est un espace de stationnement d'une capacité totale de 550 places : 400 places sécurisées dans une enceinte accessible au moyen d'un badge et destinées aux abonnés du TER, du TGV et de Transpole, et 150 places en libre-service aux heures d'ouverture de la gare. La vélo-station dispose également d'un téléaffichage indiquant les horaires de départ et d'arrivée des trains, ainsi que les voies d'accès.

Mené conjointement par la SNCF et Lille Métropole, le projet a mobilisé une équipe pluridisciplinaire associant élus, techniciens et membres de l'association droit au vélo.

La création de la vélo-station complète l'ouverture, en avril 2010, d'une boutique entièrement dédiée à la mobilité urbaine au sein même de la gare. D'une superficie de 100 m<sup>2</sup>, ce commerce propose des services, des produits et des accessoires sportifs pour les cyclistes, les amateurs de rollers et les randonneurs. Il assure également l'entretien et la réparation du matériel.

### Les transports publics

Avec **154,6** millions de voyageurs en 2010 (**96,1** pour le métro, **49,8** pour les bus et autocars et 8,7 pour le tramway), le réseau Transpole de Lille Métropole a enregistré une hausse de sa fréquentation de **50 %** par rapport à 2001 (entrée en vigueur du premier plan de déplacement urbain) et de **17 %** depuis 2006. Les jours de pointe en semaine, le réseau transporte ainsi jusqu'à **500 000** personnes. Les objectifs à moyen terme tablent sur **200 millions** de voyageurs par an à l'horizon 2015 (réseaux Transpole et SNCF de la Communauté urbaine de Lille cumulés).

Transpole bénéficie de nombreuses avancées, en matière technologique comme de qualité de service. On rappellera ainsi que Lille Métropole dispose du premier métro automatique urbain au monde, qui est également le seul à pouvoir assurer une fréquence de passage d'une rame par minute aux heures de pointe.

Des avantages qui n'ont pas échappé aux habitants de la métropole. Outre la forte croissance du trafic, **95,8 %** d'entre eux se disent satisfaits du réseau de transports en commun de Lille Métropole...



## Deux "Liane" de plus

Inaugurée par la présidente de Lille Métropole le 7 janvier 2010 et entrée en service le 11 janvier, la Liane 2 - pour "ligne à niveau élevé de service" - est une nouvelle étape importante dans la modernisation du réseau de transports en commun. Elle intervient deux ans après la mise en service de la première Liane (Comines - Lille - Ronchin), qui connaît un très grand succès avec 13 000 voyageurs par jour et 3,5 millions par an, soit près de 40 % de la fréquentation du tramway.

D'une longueur de 9,6 km (dont 3,3 km en site propre, soit 1/3), la Liane 2 dessert le trajet Loos Les Oliveaux - Lille CHR - Wattignies. Avec un niveau de service calqué sur celui du tramway ou du métro (un bus toutes les 8 minutes en heures de pointe et toutes les 12 minutes en heures creuses, un fonctionnement de 5 h 30 à 0 h 30...), elle permet un gain de temps de 17 % sur le trajet (34 mn contre 41 précédemment).

A ce titre, elle constitue une nouvelle ligne structurante pour le sud-ouest de la métropole, complémentaire du métro. Sa mise en service a, par ailleurs, permis de réaliser des aménagements sur plusieurs lignes de bus, avec des liaisons plus directes, des fréquences renforcées et de nouvelles dessertes. En 2010, elle a permis de transporter 1,7 million de passagers avec 6 700 voyageurs par jour.

Une autre ligne - Liane 3 - a également été mise en service en mars 2010 entre Roubaix Eurotéléport et Wattrelos Beaulieu. Elle dessert ainsi près de 17 000 habitants situés à moins de 400 mètres de l'un de ses arrêts, ainsi qu'environ 7 000 emplois et 5 800 scolaires.

La mise en service de la Liane 3 permet d'aménager et d'améliorer deux lignes de bus traditionnels desservant les communes de Forest-sur-Marque, Hem, Lannoy, Leers, Roubaix et Toufflers.

Longue de 5 km, dont 1,6 km en site propre, et de neuf nouveaux bus, elle propose également une correspondance à Eurotéléport avec la ligne 2 du métro vers Tourcoing ou Lille, et avec le tramway (ligne R) vers Lille.

Tout comme les deux autres Liane, grâce aux passages en site propre et à la priorité assurée aux feux, la Liane 3 relie Roubaix Eurotéléport et Wattrelos Beaulieu en 25 minutes. La fréquence a également été améliorée - un passage toutes les 8 minutes en heures de pointe et toutes les 10 minutes le reste de la journée -, de même que l'amplitude journalière (de 5 h 15 à 22 h 30).

La fréquentation moyenne constatée est de 6 200 passagers par jour, soit environ 1,6 million de voyageurs par an.



La particularité des Liane est de proposer un confort d'utilisation supérieur aux bus traditionnels, grâce à des infrastructures spécifiques et à des cadences et des vitesses commerciales proches de celles du tramway.

Les Liane présentent ainsi plusieurs avancées :

- un dispositif électronique lui donnant la priorité aux feux,
- une information renforcée à l'intérieur des bus, grâce au système d'information dynamique embarqué offrant un confort supplémentaire,
- des arrêts aménagés avec des quais surélevés, des abris larges et éclairés, équipés de bancs et d'un système d'information en temps réel (délais d'attente).

### Un pas pour la mobilité du XXI<sup>e</sup> siècle

**Au terme de la procédure de consultation pour la Délégation de Service Public de Transport lancée le 6 juillet 2009, Lille Métropole a renouvelé le 5 novembre 2010 sa confiance à Keolis pour l'exploitation de son réseau de transports en commun.**

Le nouveau contrat de délégation de service public qui a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2011, est l'application de la délibération cadre votée par Lille Métropole. Les actions entreprises devraient permettre d'atteindre un volume annuel de trafic de 242 millions de voyages en 2017 soit une augmentation de la fréquentation de 55,5 % par rapport à 2009. Accroissement des performances du réseau Transpole, amélioration du confort et de la sécurité des déplacements de proximité, réduction de façon modulée selon les territoires du rôle de la voiture, doublement de la part des transports collectifs entre 2006 et 2020... autant de projets qui ponctueront ces 7 années de contrat.

## RÉSUMÉ Mobilité pour tous

### Les priorités de Lille Métropole

Il faut mettre en œuvre les décisions prises en 2010 : le plan de déplacement urbain - le PDU -, qui a été approuvé en avril 2011 et dont les premières actions ont été engagées, par exemple avec le plan bus entré en vigueur en août 2011 ; et le contrat de délégation de service public de transports pour lequel 2011 sera la première année.

### Les grands chantiers de l'année 2010

C'est certainement le contrat de délégation de service public. Signé à la fin de 2010, il marque l'aboutissement d'un travail de deux ans. Il ne s'agit pas seulement d'un renouvellement, mais d'un véritable saut qualitatif. On est passé en effet d'une délégation portant sur les transports collectifs à une délégation beaucoup plus large, portant sur la mobilité, c'est-à-dire englobant le fluvial, le vélo, les pôles d'échanges... Nous sommes ainsi, en ce domaine, parmi les plus avancées de toutes les communautés urbaines.

### Quelles sont les perspectives à court et à moyen termes ?

On peut en citer deux principalement. Tout d'abord, mener à bien le projet d'évolution du métro - un équipement qui remonte aujourd'hui à 30 ans -, avec pour objectif d'accroître la capacité des deux lignes et le lancement des études du projet tram-train, avec un objectif 2017 pour la mise en service.





## Culture

# Faire rayonner l'identité métropolitaine

De l'excellence des créations proposées à tous les publics à l'animation de proximité du territoire ou encore aux échanges artistiques avec des partenaires internationaux renommés, la politique culturelle de Lille Métropole porte les ambitions d'une métropole proche, dynamique, innovante et exigeante. Toutes les actions entreprises doivent être accessibles à tous et vues comme le ciment qui donne à Lille Métropole sa cohérence territoriale, une identité commune et un fort sentiment d'appartenance à ses habitants.



### Lille[art]XXL : une saison d'exception

Lancée au Fresnoy le 17 septembre, la saison culturelle 2010/2011 a été à la hauteur de la qualité recherchée par la communauté urbaine : réouverture du Lille Art Muséum (LaM), présentation des riches collections de la Galerie Saatchi à travers l'exposition *La Route de la soie* organisée par lille3000 au Tri Postal, célébration du centenaire d'Eugène Leroy au musée des beaux-arts de Tourcoing (MuBA), exposition de bronzes d'Edgar Degas au musée La Piscine de Roubaix, exposition *Art belge contemporain* sur la toute jeune création contemporaine belge au Fresnoy... Toutes ces manifestations, soutenues par Lille Métropole, sont autant d'événements qui ont remporté un vif succès de notoriété et de fréquentation.

## La réouverture du LaM : un événement en forme de point d'orgue

Le 25 septembre, après quatre années de travaux de modernisation et d'extension des bâtiments, le LaM a rouvert ses portes pour présenter ses nouvelles collections. L'année 2010 a été largement consacrée à la préparation cet événement culturel majeur. Dès la mi-février 2010, l'équipe du musée a pris possession du bâtiment rénové et de sa nouvelle extension afin d'organiser le retour des œuvres et de réaliser l'accrochage des trois collections permanentes – art moderne, art contemporain et art brut, et de se consacrer au montage de la grande exposition inaugurale *Habiter Poétiquement le monde*.

### Des collections enrichies

Grâce à sa politique d'acquisition exigeante, de nouvelles œuvres sont venues enrichir les collections du LaM en 2010 : deux dessins de l'artiste suisse d'art brut Adolf Wölfli, une sculpture de Germaine Richier ainsi qu'une œuvre multimédia du collectif lillois Qubo Gas.

Alors qu'elles n'étaient visibles jusqu'à présent que lors d'expositions temporaires, les œuvres de la collection d'art contemporain sont désormais présentées de manière permanente au public. La nouvelle extension du bâtiment historique de Simounet, réalisée par Manuelle Gautrand, permet de présenter l'exceptionnelle et unique collection publique en France d'art brut dont les œuvres ont été données par l'association L'Aracine.

### Un musée accessible à tous

Grâce à sa politique d'ouverture à tous les publics, à la mise en place de nouvelles activités pédagogiques et aussi à la programmation de manifestations culturelles liées aux expositions et aux collections, près de 90 000 visiteurs sont venus au LaM en trois mois après sa réouverture.

Plusieurs catalogues de référence - histoire du musée, collections et expositions temporaires - ont été édités à l'occasion de la réouverture. Des visio-guides à écran tactile sont mis à la disposition des visiteurs et leur contenu traduit en langage des signes pour les malentendants. Lille Métropole réaffirme ainsi sa volonté de toucher tous les publics, notamment les personnes éloignées de la culture, défavorisées ou empêchées.



### Les subventions 2010 pour la culture

Année 2010	Nombre de structures subventionnées	Montant total subventionné
<b>CULTURE</b>		
Subventions < 100 K€	94	1 767 395
Subventions > 500 K€	3	6 520 899
<b>GRANDS EVENEMENTS CULTURE</b>		
Subventions entre 20 et 100 K€	1	39 000
Subventions > 100 K€	2	1 500 000

### Le LaM en chiffres

	Avant la fermeture	Après la réouverture
<b>Surface du musée : +3500 m<sup>2</sup></b>	<b>6 235 m<sup>2</sup></b>	<b>9 781 m<sup>2</sup></b>
dont expositions	1 768 m <sup>2</sup>	3 270 m <sup>2</sup> (36 salles)
dont autres espaces publics	1 179 m <sup>2</sup>	1 311 m <sup>2</sup>
dont réserves	438 m <sup>2</sup>	1 292 m <sup>2</sup>
<b>Nombre de visiteurs</b>	<b>100 000 visiteurs par an</b>	<b>200 000 visiteurs attendus par an</b>
		90 000 du 26 septembre au 31 décembre 2010



## Le réseau des Fabriques culturelles : création, circulation et proximité

En 2010, l'initiative "Lille Métropole en tous sens", qui regroupait les Maisons Folies nées lors de Lille 2004, capitale européenne de la culture, a été rebaptisée "Les Fabriques culturelles", en référence au passé industriel de la plupart de ces lieux culturels et à leur pouvoir créatif.

Le réseau des Fabriques culturelles permet de diffuser la culture sur tout le territoire, de favoriser la circulation des publics, de développer des échanges de bonnes pratiques et les projets culturels entre les professionnels, et de susciter la création, notamment grâce à des résidences d'artistes ou des programmations conjointes. Soutenu par Lille Métropole à hauteur de 720 000 euros, le réseau s'est doté en septembre 2010 d'un nouvel outil à destination du grand public : le "LilleMAP des Fabriques culturelles", véritable "carte routière" culturelle qui permet de découvrir la programmation commune de ces lieux inédits.

## Sport

# Des équipements d'excellence

Grand Stade, vélodrome de Roubaix, piscine olympique à Tourcoing... Lille Métropole poursuit son effort pour doter le territoire de grands équipements sportifs permettant d'accueillir des manifestations d'envergure internationale. Une politique qui porte ses fruits puisque le projet du Grand Stade a été déterminant dans le choix de la France par l'UEFA pour accueillir l'Euro 2016. En soutenant les clubs et les événements sportifs métropolitains, Lille Métropole se mobilise pour encourager la pratique sportive des habitants.

### Pose de la première pierre du Grand Stade

Le 27 septembre 2010, près de 800 personnes - élus, industriels, sportifs et journalistes - étaient présentes pour assister à cet événement. Conçu par les architectes Valode et Pistre associés, construit dans le cadre d'un partenariat privé-public entre Lille Métropole et ELISA (Eiffage), signé le 15 octobre 2008, le Grand Stade de Lille Métropole est une enceinte multifonctionnelle unique en France dont le chantier a démarré concrètement en mars 2010 avec le coulage du premier pieu.

Côté métal, l'assemblage au sol de la charpente métallique de la toiture du Grand Stade s'est conclu en 2010 par le relevage des deux "mégapoutres" de plus de 200 mètres de longueur et de 2 000 tonnes, les 22 octobre et 19 novembre. Côté béton, la construction des gradins et des divers locaux laisse déjà deviner les contours définitifs du stade.

L'année 2010 a également été marquée par le début des nombreux chantiers de voirie et de stationnement qui sont indispensables pour l'aménagement du secteur et garantir la bonne accessibilité au Grand Stade par tous les spectateurs.





## Roubaix : un second vélodrome pour accueillir des compétitions internationales

Les travaux de construction du nouveau vélodrome à Roubaix, implanté aux côtés du vélodrome actuel le lieu d'arrivée historique du Paris-Roubaix, ont débuté le 6 décembre 2010. Complémentaires, les deux installations seront reliées par un parvis.

Conçu par Gilles Neveux, cet équipement permettra aussi d'assurer en France l'entraînement des cyclistes métropolitains et régionaux. Sa construction s'inscrit dans la politique actuelle de Lille Métropole de développer le sport de haut niveau, dont le cyclisme, à travers des compétitions majeures comme le Paris-Roubaix, mais aussi grâce à un appui renforcé aux clubs.

Le coût total du projet, principalement porté par la Région, est estimé à 25 millions d'euros et la participation de Lille Métropole à 7,2 millions. Un premier versement de 4 millions a déjà été effectué sur l'exercice 2010. La première pierre a été posée le 20 février 2011 et les travaux devraient s'achever en mai 2012.



## Tourcoing : une piscine olympique haute qualité environnementale

Le 7 juin 2010, le jury a retenu le projet proposé par un groupement conduit par le cabinet Mikou Design Studio. Ce projet a séduit par son esthétique moderne et urbaine, avec un revêtement extérieur de panneaux d'aluminium légèrement teintés et comportant des motifs perforés. Le jury a également été sensible à l'intégration de la dimension de haute qualité environnementale, avec l'attention particulière portée à l'utilisation optimale de la lumière naturelle dans les bassins.

De même, le choix d'un bassin de 50 m en inox plutôt que carrelé est cohérent avec cette démarche et avec le traitement de l'eau à l'ozone. Ce choix permettra à moyen terme de faire des économies sur l'entretien grâce à des fermetures écourtées pour le nettoyage et une diminution des travaux de maintenance courante. L'équipement répond donc aux principes de l'Agenda 21 adopté par Lille Métropole en 2006 et à l'engagement fort de la Communauté urbaine en faveur du développement durable.

La nouvelle piscine olympique, qui doit ouvrir ses portes en 2013, permettra de favoriser l'apprentissage de la natation des scolaires dans de bonnes conditions, en comblant le déficit en plans d'eau constaté sur le territoire de Tourcoing. Il s'agit enfin de créer un pôle d'excellence pour la natation par la qualité des conditions d'accueil des entraînements sportifs et de contribuer ainsi au rayonnement national et international de Lille Métropole par l'accueil de compétitions de haut niveau.

### Les grands événements sportifs

- **La Route du Louvre** s'est déroulée le 16 mai 2010 dans le sens Lens-Lille en raison des travaux sur le site d'arrivée habituel. Lille a donc accueilli l'arrivée des 15 000 coureurs sur le Champ de Mars.
- Le 24 août, à Villeneuve d'Ascq, le **Meeting d'athlétisme Lille Métropole** a accueilli de nombreux sportifs internationaux et rassemblé un nombre record de plus de 20 000 spectateurs.
- Plus de 10 000 coureurs - français, européens ou encore kenyans, vainqueurs réguliers de l'épreuve - se sont donné rendez-vous le 4 septembre, dans le cadre de la Braderie de Lille, pour la 25<sup>e</sup> édition du **semi-marathon Lille Métropole**.
- Club phare de la communauté urbaine, les **féminines de l'ESBVA Lille Métropole** ont participé, pour la troisième fois consécutive, à l'**EuroLigue**, la compétition de basket réservée aux trois premiers clubs des championnats européens.
- Le **Lille Métropole Basket** est entré en 2010 dans la cour des grands en accédant au championnat de France de pro B, deuxième niveau national.
- Le **water-polo métropolitain** a également pris une nouvelle dimension avec le regroupement des clubs de Wattrelos, Tourcoing et Lille. Cette nouvelle structure, **Les Enfants de Neptune**, est appelée à évoluer au plus haut niveau dans la future piscine olympique à Tourcoing.





### Le Stadium Lille Métropole

en chiffres :

**75 000** utilisateurs.

**20** clubs et associations accueillis.

**5 000** heures de pratique.

**425 797** spectateurs.

**26** matchs disputés par le LOSC-LM :

- **18** de championnat,
- **6** de Coupe d'Europe,
- **2** de Coupe de la Ligue.

**84** matchs du LOSC Association.

**23** matchs de l'association sportive de la préfecture.

Plus de **100** manifestations.

### Les subventions 2010 pour le sport

Année 2010	Nombre de structures subventionnées	Montant total subventionné
<b>SPORT HAUT NIVEAU</b>		
Subventions < 100 K€	15	<b>527 500</b>
Subventions entre 100 et 500 K€	7	<b>1 811 441</b>
Subventions > 500 K€	1	<b>626 000</b>
<b>GRANDS EVENEMENTS SPORTIFS</b>		
Subventions < 20 K€	80	<b>329 165</b>
Subventions entre 20 et 100 K€	6	<b>195 000</b>
Subventions > 100 K€	2	<b>400 000</b>
<b>Piscines</b>	<b>935 389 entrées scolaires ont bénéficié de l'aide communautaire</b>	<b>2 338 472,50 €</b>

## Grands événements

# Attractivité, convivialité, solidarité

Contribuer au rayonnement de Lille Métropole en portant ses valeurs, développer une dynamique territoriale en impliquant les collectivités dans leur préparation et réalisation, favoriser l'accès et la participation de tous les habitants aux événements : tels sont les axes principaux de la politique des grands événements de Lille Métropole.

### La Quinzaine de L'Entorse à bicyclette : entre sport et art

Lille Métropole a soutenu la troisième édition du festival imaginé par l'association L'Entorse, programmation au concept original qui s'est déroulé du 2 avril au 6 juin 2010 et qui a offert cette année aux métropolitains :

- des expositions originales sur tout le territoire telles que Pignons sur Rue, Vélolavie, En attendant son Tour de France ou Pédiluve,
- un spectacle participatif, *The Bicycle Ballet*, le 11 avril 2010 - jour de l'arrivée du Paris-Roubaix, qui a réuni, devant 3 000 spectateurs, 50 participants amateurs pour une chorégraphie cycliste dans le vélodrome,
- une randonnée cyclotouriste et artistique, La Boucle de la Marque, qui a rassemblé plus de 200 participants pour une randonnée animée de cinq spectacles tout au long de son parcours.

Un total de 39 communes, 21 structures culturelles - dont 6 Maisons Folie (équipes pluridisciplinaires favorisant la création artistique), ainsi que plusieurs clubs sportifs ont participé à cette quinzaine qui a rassemblé 35 800 personnes autour de 110 manifestations. La Fête du Vélo a clôturé la programmation les 28 et 29 mai.



## Le Next International Arts Festival: un événement Eurométropole

Ce label, attribué par l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, a récompensé une programmation artistique de haut niveau, qui a permis de consolider l'image du territoire et de renforcer son rayonnement régional et international.

Pour sa 3<sup>e</sup> édition, le festival Next, organisé du 18 novembre au 4 décembre 2010 par La Rose des Vents, scène nationale de Lille Métropole, a associé 6 partenaires culturels : le Phénix de Valenciennes, le théâtre Le Prato de Lille, le cinéma Le Fresnoy de Tourcoing, le Broelmuseum de Kortrijk, le théâtre de l'Oiseau Mouche (le Garage) de Roubaix et lille3000 pour les expositions et spectacles. Trois institutions y ont également participé : l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, Lille Métropole et l'Office national de diffusion artistique de Paris.

Cette manifestation a proposé au public de la Métropole et de l'Eurométropole 27 spectacles et 47 représentations. Des expositions, un projet patrimoine Bankje 2010 et des séminaires professionnels ont aussi été organisés. Au total, 8 000 personnes ont fréquenté ce jeune festival eurométropolitain des arts de la scène.

## RÉSUMÉ Promouvoir une image remarquable de la Métropole

### Les priorités de Lille Métropole

En deux mots : excellence et démocratisation. Pour le sport, Lille Métropole apporte son soutien aux pratiques de haut niveau en dotant le territoire de grands équipements, comme la piscine olympique de Tourcoing. Mais elle veille aussi, par le Plan piscines, à l'accès de tous à des structures de qualité. Dans le domaine culturel, Lille Métropole soutient les structures prestigieuses comme le LaM, l'Opéra et l'Orchestre de Lille, ainsi que la Condition publique à Roubaix. Elle contribue également à maintenir une animation de proximité permettant une participation active des habitants aux grands événements.

### Les grands chantiers de l'année 2010

La réouverture du LaM a mobilisé toutes les énergies de Lille Métropole. C'est l'aboutissement de quatre ans de travaux pour un musée qui présente la seule collection publique d'art brut en France. Le démarrage des travaux du Grand Stade a également marqué la concrétisation d'un projet de longue date.

### Quelles sont les perspectives à court et à moyen termes ?

Des grands événements fédérateurs et des temps forts avec la Nocturne Lille Métropole et Fantastic 2012 ; la transformation du LaM en établissement public de coopération culturelle ; une étude stratégique sur le rôle de Lille Métropole dans le domaine de la lecture publique et le renforcement de l'animation territoriale. La fin des chantiers de construction du Grand Stade et de la piscine des Weppes ; le soutien aux clubs et aux événements sportifs ainsi que la poursuite du plan piscines sur tout le territoire.







## Résidus urbains

# Jeter moins, trier plus, **traiter mieux**

La gestion des déchets ménagers est un enjeu important pour une agglomération d'un million d'habitants. En ce domaine, Lille Métropole assure au quotidien la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire. Elle organise les collectes et met en place les équipements de traitement.

### Sensibiliser les métropolitains

Afin d'améliorer la qualité du tri, plus de 53 000 sensibilisations ont été menées à domicile auprès des habitants, commerçants et administrations. Par ailleurs, le programme de sensibilisation des habitants (expositions et stands d'information, animations pédagogiques, visites des sites de traitement de déchets ménagers, Bus Infos Tri...) se poursuit et a permis de toucher 26 400 personnes. Enfin, près de 11 300 personnes ont appelé les numéros verts communautaires afin de se renseigner sur la collecte sélective, les déchets encombrants ou les déchèteries.

### L'amélioration du cadre de vie

En 2010, Lille Métropole a vérifié la capacité de stockage en conteneurs et l'accessibilité des bennes de collecte au travers de l'analyse de 510 permis de construire ou de lotir.

Elle procède à l'implantation de nouveaux dispositifs d'évacuation des déchets. Elle participe à l'élaboration de conventions de gestion urbaine de proximité, ainsi qu'aux actions de communication à destination de la population, en partenariat avec le groupement d'intérêt public Rénovation urbaine, les villes et les bailleurs.



## Amélioration des équipements et dispositifs

Huit déchèteries communautaires sont en service dans la métropole. Des travaux de rénovation ont été réalisés sur la déchèterie située boulevard d'Alsace à Lille, tandis que chantier de la construction de la déchèterie de La Madeleine a été engagé en vue d'une mise en service en 2011.

Le développement de ce réseau va encore se poursuivre afin que chaque habitant dispose d'un équipement à moins de 10 minutes de son domicile. Les déchets déposés sont destinés au recyclage, au réemploi et à la valorisation. Le taux de tri moyen est de 81 %, avec un taux de valorisation matière et énergétique de 70 %. La déchèterie constitue dès lors la solution à privilégier pour évacuer les déchets ménagers encombrants, qui ne peuvent être déposés dans les poubelles.

La **collecte mensuelle des encombrants** en porte-à-porte s'adresse uniquement aux particuliers. En 2010, 59 194 tonnes de déchets encombrants ont ainsi été ramassées. Les déchets collectés sur la voie publique au moyen de bennes tasseuses sont aujourd'hui éliminés en enfouissement et par incinération. Ils ne sont donc quasiment pas valorisés. Aussi un nouveau dispositif de collecte est-il en projet, afin de permettre le recyclage et la valorisation de ces déchets encombrants,

Une fois triés par les particuliers, les déchets recyclables sont collectés pour être dirigés vers l'un des deux **centres de tri des emballages ménagers** de Lille Métropole, situés à Halluin et Lille-Loos. Ils permettent d'affiner le tri, en conditionnant les déchets recyclables en neuf produits différents, qui sont ensuite vendus aux industriels pour être recyclés et devenir de nouvelles ressources.

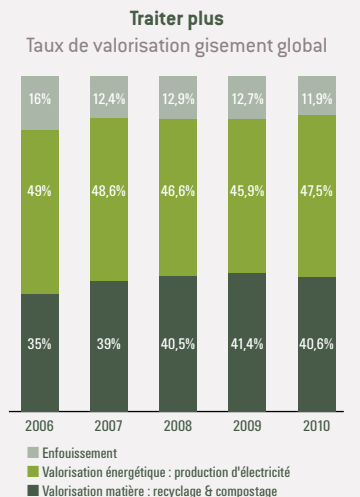
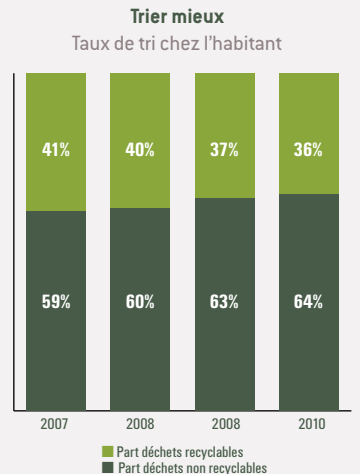
En 2010, 117 552 tonnes de déchets ménagers ont ainsi été traitées dans les centres de tri, dont 75 986 tonnes valorisées par recyclage, soit un taux de valorisation de 64,6 %.

Ces centres de tri ont bénéficié d'importants travaux en 2010. Les équipements de celui de Lille-Loos ont été améliorés, tandis que le centre de tri d'Halluin - largement ravagé par un incendie en octobre 2008, qui a détruit la totalité du process et le circuit de visite - a vu l'engagement des travaux de reconstruction au second semestre.

D'un montant de 15,5 M€ (HT), cette reconstruction est financée par la SAEM Triselec et par Lille Métropole à hauteur de 6,5 M€. Une nouvelle ligne de tri optique du verre et l'augmentation du tri mécanique permettront d'améliorer le fonctionnement et d'accroître le taux de valorisation. Un nouveau circuit de visite complète cette modernisation.

### Reconstruction du garage de véhicules de collecte à Sequedin

L'optimisation des déplacements des véhicules hors collecte est un objectif constant, afin de réduire les trajets des bennes et, par conséquent, les coûts et l'impact sur l'environnement. Il est donc important que les lieux de garage des véhicules de collecte soient proches des équipements de traitement. Le garage de véhicules de collecte d'Halluin a ainsi été implanté à côté du Centre de valorisation énergétique. La reconstruction de celui de Sequedin, situé à proximité du Centre de valorisation organique, a été lancée à la mi-2010 et sera totalement achevée fin 2011. L'année 2010 a été surtout consacrée aux travaux de préparation (voiries et fondations) et de superstructure (100 % pour le gros œuvre et 30 % pour la charpente). Le coût total des travaux est de 9 M€ (HT).





656 090 tonnes de déchets ménagers.  
833 614 entrées dans les déchèteries  
et 116 474 tonnes de déchets déposés.  
348 tonnes d'objets valorisés par la  
filière de réemploi des déchets.  
8 562 visiteurs accueillis sur les sites  
de traitement de déchets ménagers.  
9 023 élèves sensibilisés au cours de  
365 animations.



## Valoriser les déchets

Le Centre de valorisation énergétique (CVE), situé à Halluin a réceptionné 347 809 tonnes de déchets ménagers non recyclables. Il a produit 164 501 MWh d'électricité, dont 129 776 MWh vendus à EDF, ce qui couvre les besoins d'environ 25 000 foyers.

Pour respecter le remplacement décennal des chaudières du CVE, deux d'entre elles avaient été remplacées en 2009, tandis que la 3<sup>e</sup> l'a été en 2010.

Pour sa part, le Centre de valorisation organique (CVO) de Sequedin a traité 71 173 tonnes de biodéchets. Il en a tiré 28 836 tonnes de compost, commercialisé comme amendement organique, et un million de m<sup>3</sup> de biogaz utilisé pour le chauffage du site et des digesteurs.

Une étude réalisée durant l'été 2010 a mis en évidence un dysfonctionnement du biofiltre (système naturel qui détruit des odeurs). Des travaux ont donc été entrepris pour le remplacer, tandis que de nouvelles procédures d'exploitation étaient mises en œuvre pour limiter les nuisances olfactives.

Enfin, les premiers essais d'injection du biogaz dans les bus urbains ont été menés avec succès en octobre 2010.

## Eau

# L'eau, un bien précieux

Préserver la ressource en eau, veiller à sa qualité et préserver les intérêts du consommateur : tels sont les trois axes majeurs de l'action de Lille Métropole en la matière. Les grands chantiers engagés en 2010 - comme la reconstruction de la station d'épuration de Marquette - illustrent cet engagement.

## Modernisation de la station d'épuration de Marquette

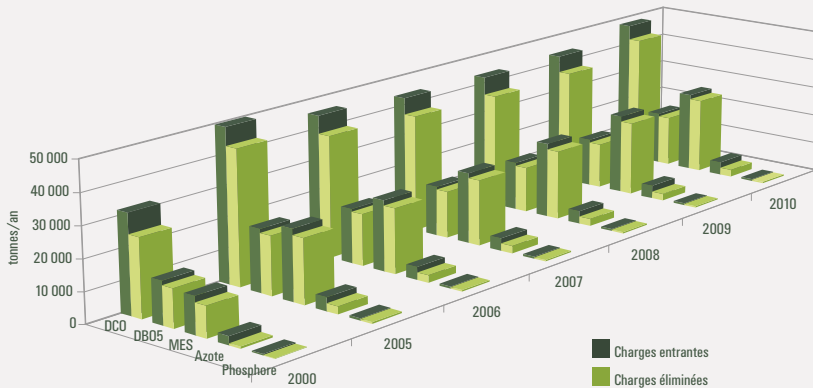
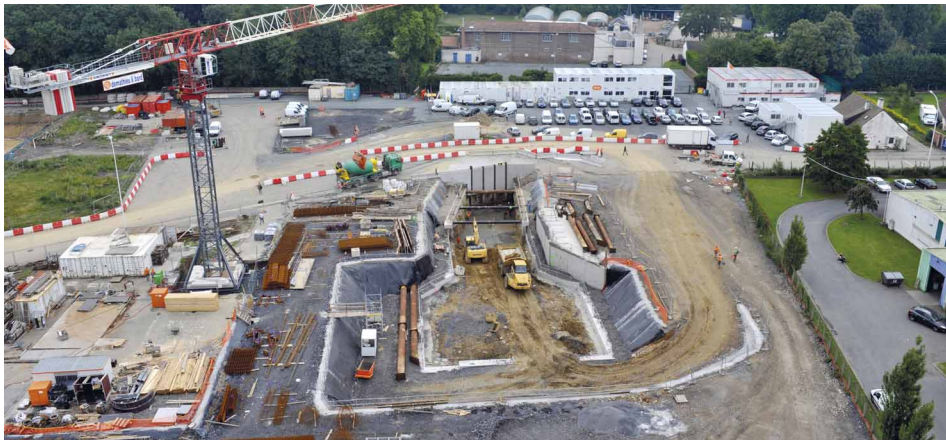
L'ouvrage de Marquette est la plus ancienne des stations d'épuration de Lille Métropole. Après le classement du bassin Artois-Picardie en zone sensible, sa reconstruction était indispensable, en raison de ses performances épuratoires insuffisantes en azote et en phosphore. Des échéances précises, fixées par arrêté préfectoral, imposent de mettre en service le nouveau traitement de la file eau, au plus tard le 22 février 2013 ; des délais impératifs qui permettront également à la communauté urbaine de bénéficier des subventions octroyées par l'Agence de l'Eau.

Le 19 décembre 2008, et après étude, le Conseil de communauté a décidé la reconstruction de la station sur le site de l'ancienne usine, à proximité du centre-ville de Marquette. Trois raisons majeures ont dicté ce choix : la moindre complexité technique, la possibilité de réalisation dans les délais prescrits et le coût. La procédure de consultation, lancée en 2009, s'est achevée en octobre 2010 avec la signature, par Lille Métropole, d'un marché de conception-réalisation-exploitation d'un montant de 172 M€. L'exécution des prestations a débuté dès le 11 octobre 2010.



Avec une capacité de 620 000 équivalent habitants, la nouvelle station traitera non seulement les eaux usées, mais aussi les eaux de pluie de l'agglomération d'assainissement de Lille grâce à une filière spécifique. Enfin, la station produira du biogaz et les boues seront valorisées. Cet équipement sera complété par l'aménagement d'un bassin de stockage (20 000 m<sup>3</sup>) au droit de la plaine Winston Churchill.

Outre son efficacité dans le traitement de l'eau, cette nouvelle station sera également très performante sur le plan énergétique : la filière biogaz sera optimisée à partir des dernières technologies disponibles et sera complétée par un ensemble de panneaux solaires et de bâtiments HQE (haute qualité environnementale). Par ailleurs, la surveillance des nuisances olfactives et les aspects paysagers feront l'objet d'une attention particulière, afin de respecter l'insertion de l'ouvrage dans une boucle de la Deûle et à proximité des habitations.



Lille Métropole a mis en oeuvre, à partir de l'an 2000, un important programme de mise aux normes de son parc de stations d'épuration. En parallèle, elle a intensifié les travaux d'extension des réseaux de collecte des eaux usées sur son territoire.

Cet indicateur compare les charges des principaux polluants arrivant en entrée de station ainsi que les charges épurées par les ouvrages du parc communautaire.

Il est constaté :

- une augmentation significative des tonnages de pollution d'origine domestique en entrée des stations d'épuration,

consécutives aux extensions des réseaux de collecte et ce depuis l'an 2000. Cependant, ces dernières années les tonnages globaux sont en baisse suite au déracordement ou à la mise en place de traitement in situ de certains industriels ;

- des capacités de traitement en nette progression, sur l'ensemble des paramètres suivis. Ceci est dû à la modernisation des équipements et à leur capacité de traiter les éléments nitrate et phosphore conformément aux Directives européennes.



## Lambersart : un bassin d'orage sous le stade

Depuis janvier 2009, Lille Métropole construit un nouveau bassin de gestion des eaux pluviales sous le stade Guy Lefort à Lambersart. A l'instar du bassin Chaude Rivière, récemment mis en service, ce nouvel équipement aura une grande capacité. Il pourra en effet stocker 28 000 m<sup>3</sup> d'eau.

Le futur bassin participera à la lutte contre les inondations sur le secteur de l'Hippodrome. Il contribuera aussi à la préservation de l'environnement du quartier grâce à la réduction des déversements d'eaux usées au milieu naturel.

La vidange du bassin sera sélective. Les eaux claires seront rejetées directement dans le milieu naturel par une canalisation spécifique, tandis que les eaux chargées seront renvoyées vers le réseau d'assainissement, puis vers la station d'épuration de Marquette. D'un coût total de 7,6 M€ (HT), l'ouvrage sera terminé pour la reprise de la saison sportive 2011-2012



## Une ORQUE pour retrouver la qualité des eaux

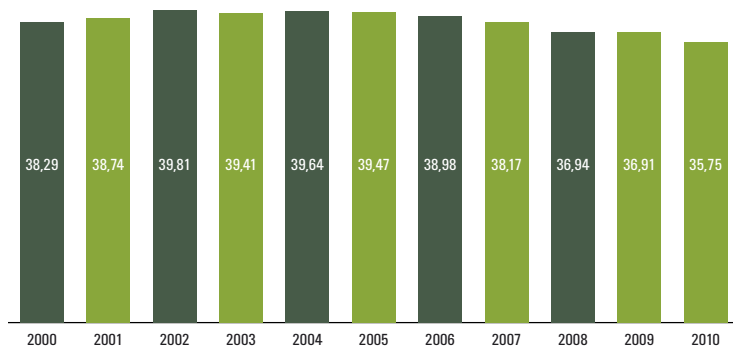
Les champs captants du Sud de Lille revêtent une importance stratégique dans l'alimentation en eau de la métropole. Aussi la communauté urbaine s'est-elle engagée, en 2008, dans une "Opération de reconquête de la qualité de l'eau" (ORQUE).

Dans un premier temps, le diagnostic territorial multi-pressions de l'aire d'alimentation des captages du Sud de Lille a permis d'identifier et de localiser toutes les sources de pollutions et de préconiser les actions à mettre en œuvre afin de préserver la ressource et de reconquérir la qualité de l'hydro-système dans son ensemble.

Sur cette base, Lille Métropole a élaboré un programme de 83 actions à réaliser avant 2015. Les premiers travaux engagés en 2010 ont concerné la sensibilisation à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, l'amélioration de la prise en compte des champs captants dans les projets et les documents d'urbanisme, ainsi que la poursuite des efforts en matière d'assainissement.

Les actions entreprises se poursuivront en 2011 et de nouvelles thématiques seront abordées, comme la gestion des anciens sites et sol pollués, la requalification des cours d'eau, la sensibilisation des industriels, l'amélioration des systèmes d'assainissement non collectif, la gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement en intégrant la contrainte de protection des cours d'eau et de la nappe, ou encore la sensibilisation et l'implication des particuliers.

Consommations domestiques moyennes, en m<sup>3</sup>/an/habitant



Après plusieurs années de baisse des consommations d'eau, les volumes facturés aux usagers domestiques ont connu une très légère hausse en 2010 (+0,3%). Cette évolution s'explique par celle du nombre d'abonnés : +1% pour la catégorie des usages domestiques, tandis que la consommation moyenne unitaire affiche de nouveau une baisse en 2010.

Elle est passée en effet, entre 2003 et 2010, de 39,4 à 35,8 m<sup>3</sup>/an/habitant en 2010. Les actions de sensibilisation à la réduction des consommations portent donc aujourd'hui leurs fruits.

## Révision quinquennale du contrat de délégation avec Eaux du Nord

Par un contrat de concession signé en 1985, le service public de distribution de l'eau dans 60 communes du territoire communautaire a été délégué aux Eaux du Nord pour une durée de 30 ans. Seize avenants ont été conclus depuis lors.

Au début de 2007, un nouveau cycle de révision quinquennale a été engagé. Les négociations entre Lille Métropole et la société Eaux du Nord ainsi que la Commission de conciliation mise en place en 2009 n'ont toutefois pas permis d'aboutir à un accord acceptable pour les usagers du service.

Lille Métropole a donc transmis à son délégataire, dans le courant de 2010, une proposition d'avenant n°17, rejetée par Eaux du Nord. Aussi, conformément à la délibération communautaire du 25 juin 2010, Lille Métropole a-t-elle notifié à son délégataire trois actes de modification unilatérale du contrat. Ceux-ci portent sur une baisse du tarif de l'eau de 10 %, sur l'actualisation du solde des provisions pour renouvellement non utilisées et sur les modalités de son reversement à Lille Métropole, sur la mise à jour du programme de travaux neufs, ainsi que sur la date d'échéance du contrat.

Les Eaux du Nord et son actionnaire Lyonnaise des Eaux France ayant introduit un recours - en instance - auprès du tribunal administratif, la procédure suit son cours.



## RÉSUMÉ Qualité du service rendu

### Les priorités de Lille Métropole

Pour l'eau, c'est de préserver la qualité de la ressource, tout en veillant au respect de l'environnement. C'est aussi l'anticipation de l'échéance du renouvellement de la délégation de service public. Pour le traitement des ordures, la priorité va au renforcement de la qualité de service - en particulier en matière d'encombrants -, ainsi qu'à la valorisation.

### Les grands chantiers de l'année 2010

Il faut notamment retenir la rénovation de la station d'épuration de Marquette-lez-Lille, qui sera l'une des plus importantes du nord de la France. Autres grands chantiers : la reconstruction du centre de tri d'Halluin, la mise en service complète du centre de valorisation de Sequedin, ainsi que de plusieurs déchetteries comme à Lille et à Halluin.

### Quelles sont les perspectives à court et à moyen termes ?

Lille Métropole va commencer à préparer le débat sur la délégation de service public de la distribution d'eau, qui devrait intervenir en 2012 ou 2013. Il faut également évoquer au développement des pratiques d'assainissement durable et au travail avec les bailleurs sociaux pour améliorer les modalités de collecte des résidus urbains.





## Voirie

# Changer l'image de la ville

Espace clé pour une métropole et pour la mobilité de ses habitants, la voirie fait chaque année l'objet d'investissements importants, ainsi que de travaux récurrents d'entretien et de surveillance. Elle est aussi un élément essentiel de la qualité de l'espace urbain, comme le montrent les opérations d'envergure menées en 2010 à Armentières, Tourcoing et Wervicq-Sud.

Lille Métropole assure la maintenance et l'exploitation de réseaux de voirie et des espaces publics. Elle met en œuvre le plan de déplacements urbains, en particulier dans ses aspects relatifs au partage de la rue, à l'augmentation de la performance des transports publics de surface et à la lutte contre les nuisances de la circulation. Les opérations de voirie viennent ainsi compléter la plupart des grandes interventions et réalisations de la communauté urbaine : développement économique, habitat, transports...

Les actions menées dans ce domaine sont assurées par la direction "Espace public et voirie", qui dispose d'un effectif de 532 agents et d'un budget de 83,5 millions d'euros en investissement et de 14,98 millions d'euros en fonctionnement. Outre ses missions propres, celle-ci intervient aussi pour le compte d'autres directions de Lille Métropole (Mobilité et transports, Aménagement et habitat...).

Elle assure ou participe ainsi à :

- la réalisation, la gestion, l'entretien et l'aménagement des voiries et espaces publics communautaires (chaussées et trottoirs, zones et parcs de stationnement, places publiques...) et des équipements d'exploitation associés,
- l'expertise et la réalisation d'études techniques, d'aménagement ou de rénovation urbaine,
- la réalisation et l'entretien des infrastructures,
- l'exploitation du réseau et la gestion du trafic (jalonnement, régulation, analyse de données, modélisation, accidentologie...),
- la gestion du domaine.



**2 648 km** de voies routières (**22 km** supplémentaires par an en moyenne)

**904** carrefours à feux

**280** ouvrages d'art supportant des voies routières ou piétonnes

une superficie totale ouverte à la circulation ou au stationnement des véhicules et piétons de **31 millions** de m<sup>2</sup>

**400 km** de voies cyclables (**25 km** supplémentaires en 2010)

## Armentières: un centre ville requalifié

L'année 2010 a notamment vu l'achèvement de la requalification du centre ville d'Armentières. Avec le réaménagement des places De Gaulle et Saint-Vaast, ce chantier de grande ampleur a permis de valoriser un espace public accessible à tous les modes de déplacement - tout en privilégiant les modes alternatifs à la voiture et en respectant les enjeux liés à l'activité économique -, mais aussi de mettre en valeur le patrimoine architectural, touristique et culturel.

Chaussées, stationnements, cheminements piétons, abords de l'église, ainsi que ceux de la salle du spectacle du Vivat... l'ensemble des espaces publics a ainsi été concerné par les travaux. Chaque carrefour a été reconfiguré, avec en particulier la mise en place de nouveaux matériels de feux tricolores et de jalonnement.

La présence d'un grand nombre de lignes de transports en commun, a nécessité une attention particulière avec, notamment le réaménagement des arrêts et quais de bus.

Afin de minimiser la gêne occasionnée aux habitants et aux commerçants du centre-ville et d'assurer une bonne coordination du chantier, une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage a été passée entre la ville d'Armentières et Lille Métropole, confiant à cette dernière les travaux relevant des compétences de la ville (éclairage public, espaces verts et plantations, fontaines, sanisettes et réseaux). L'opération a également bénéficié d'un important effort de communication, avec notamment la mise en place d'une information régulière sur l'évolution du chantier et d'une information spécifique lors de chaque grande étape (réunion publique avec les commerçants).

Engagé en janvier 2008, le chantier s'est déroulé en deux phases principales et s'est achevé en juin 2010. L'opération a représenté un investissement total de 13,15 millions d'euros, dont près de 2 millions apportés par la ville d'Armentières.

## Le réaménagement de l'hypercentre de Tourcoing

Lancé en 2007, et aujourd'hui achevé, le réaménagement de l'hypercentre de Tourcoing est une opération de grande ampleur, qui regroupe plusieurs chantiers (implantation d'un nouveau centre commercial, déplacement de la gare de bus, aménagement de nouveaux espaces publics...) et a pris en compte plusieurs contraintes :

- préservation de l'activité du centre ville (commerces, marchés...),
- maintien des nombreux transports en commun qui se croisent en centre ville : station de métro, lignes et gare de bus, terminus d'une ligne de tramway...
- maintien de la circulation de véhicules légers et de camions,
- prise en compte des nombreuses manifestations culturelles et sportives que la ville a souhaité maintenir durant les travaux : festival de jazz, fêtes foraines, braiderie de la Saint-Louis, courses pédestres, festival des arts de rue...

Dans le cadre de cette opération, la Communauté urbaine est intervenue ou intervient notamment sur :

- la participation au marché de définition,
- la vérification des hypothèses du cabinet d'architecte sur l'utilisation des espaces publics, des tracés de voirie, des girations, ainsi que la compatibilité et l'articulation avec le nouveau plan de circulation,
- la vérification des matériaux et la définition des structures, ainsi que le phasage des travaux,



Surface pavage et dallage en granit :  
**20 000 m<sup>2</sup>**

Surface d'espaces verts créée :  
**2 100 m<sup>2</sup>**

Surface chaussée traitée par enrobés :  
**9 400 m<sup>2</sup>**

Surface totale de l'aménagement :  
**31 500 m<sup>2</sup>**

Terrassements : **50 000 tonnes**

Plantation de tilleuls : **110 unités**

Plantation de rhododendrons :  
**480 unités**



**65 000 m<sup>2</sup>** de surface, dont environ **32 000 m<sup>2</sup>**, soit plus de **1,14 million** de pavés posés (module 14x20)

Près de **4 000 tonnes** d'enrobés mis en œuvre

Près de **5 km** de fourreaux posés spécifiquement à la signalisation tricolore

Plus de **180 références** de modèles spécifiques de pierres (bordures, caniveaux)

... sans compter le démontage, le stockage puis, le réassemblage de la statue de Gustave Dron, le déplacement et la reconstruction d'une gare de bus en centre-ville, tout en maintenant l'activité des transports en commun, le déplacement du terminus tramway et la construction d'un centre commercial au-dessus des stations de métro avec modification de leurs sorties...

- la création des nouveaux aménagements d'espaces publics,
- le déplacement du "PC circulation" dans un nouveau bâtiment,
- le parc de stationnement aérien du centre commercial,
- la vérification des nouveaux flux et sens de circulation, ainsi que les interventions sur les carrefours à feux (modification, élaboration des diagrammes...)
- la réalisation du nouveau jalonnement du centre ville,
- la vérification de l'accessibilité des lieux pour les personnes à mobilité réduite.

L'investissement communautaire dans la requalification de l'espace public s'est élevé à environ 14 millions d'Euros.



## Un nouveau centre ville pour Wervicq-Sud

Inaugurée par la présidente de Lille Métropole en septembre 2010, cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique d'aménagement des espaces publics des centres-villes menée par Lille Métropole. Le projet avait été approuvé par le conseil de communauté en février 2004.

Au cœur d'une commune transfrontalière, la conception de la place reprend symboliquement le graphisme des Euros et rappelle l'histoire de la construction de l'Europe.

La mise en œuvre de ce chantier de requalification s'est traduite par :

- la création d'une place publique - "la place de l'Europe" - d'une superficie d'environ 5 000 m<sup>2</sup>,
- la réalisation d'une voie nouvelle : "l'allée Robert Schuman",
- la création de plus de 90 places de stationnement,
- des travaux d'assainissement sous la voie nouvelle et sous le nouvel espace public.

Cette opération s'est accompagnée de la réalisation de commerces et de logements.

D'un montant total de 1,7 million d'euros TTC, ce chantier a bénéficié de plusieurs innovations, comme la mise en œuvre d'un enrobé à base de liant végétal (végécol) et l'emploi de matériaux en pierre naturelle.

## Analyser les accidents pour mieux les prévenir

Lille métropole procède à la saisie informatique des accidents corporels de la circulation, ce qui permet notamment de procéder à des études et diagnostics de sécurité. Près de 1 700 accidents ont ainsi été recensés en 2010 et 51 études réalisées. Par ailleurs, 7900 fiches et plans d'accidents ont été scannés en vue d'archivage.

## Faciliter et sécuriser les déplacements

Lille Métropole assure l'entretien des infrastructures (chaussées, trottoirs, accotements, ouvrages d'art, parcs de stationnement...) relevant de la compétence communautaire. Elle surveille notamment 280 ouvrages d'arts, qui font l'objet de visites simplifiées comparées (tous les deux ans) et d'inspections détaillées (tous les neuf ans). Elle assure aussi une surveillance continue de l'état des voies (1 100 kilomètres parcourus en 2010 pour mettre à jour le "fichier rues").

Pour faciliter et sécuriser les déplacements, Lille Métropole assure les travaux neufs, la mise à jour et l'entretien des mobiliers de jalonnement (signalisation directionnelle). Environ 10 % des 9 800 ensembles de jalonnement situés sur le territoire communautaire ont ainsi été modifiés ou réparés en 2010 et la totalité a été net-

toyée. Plus de 400 dossiers d'intervention ont été commandés à ce titre durant l'année.

Enfin, en matière de régulation du trafic, Lille Métropole dispose de 905 armoires de contrôles de carrefours à feux tricolores dont 629 sont raccordées aux deux postes centraux de régulation, de 700 capteurs de macrorégulation et de 103 caméras orientables. Le recueil et l'analyse de données sur la circulation repose sur 45 stations de comptage permanent, qui permettent notamment la modélisation du trafic et diverses études techniques.



## Espaces naturels

## La nature à 20 minutes de chez soi

Lille Métropole mène une stratégie volontariste dans le domaine des espaces naturels. En 2010, elle s'est notamment traduite par l'ouverture de nouveaux sites et par une réflexion sur l'évolution du cadre juridique d'intervention.

Dans le cadre de son mandat actuel, le conseil de communauté a réaffirmé son ambition de développer à terme 10 000 hectares de nature et de loisirs à destination des habitants.

L'objectif est de mettre la nature à 20 minutes - en transport en commun ou en déplacement doux - de tout habitant de la métropole. Pour cela, la politique communautaire se développe autour de cinq orientations :

- la préservation des écosystèmes fragiles,
- la protection des terres agricoles,
- la préservation de la ressource en eau,
- la mise en réseau écologique des sites et le développement des itinéraires de déplacements doux terrestres et fluviaux,
- la mise en œuvre d'un vaste programme de plantations participant à la politique "Forêt" soutenue par la région.

Dans le cadre ainsi tracé, l'année 2010 a connu plusieurs avancées importantes.

### Un nouvel espace naturel : le parc de la Canteraine,

Le site des marais de la Deûle – également appelé marais d'Emmerin-Haubourdin - est un espace naturel d'intérêt métropolitain qui participera, à terme, à la valorisation du patrimoine naturel et paysager de Lille Métropole. Il couvre plus de 150 hectares, situés sur les communes d'Haubourdin, Emmerin, Houplin Ancoisne, et Noyelles-lez-Seclin.

L'aménagement de ce site a été confié au Syndicat mixte espace naturel Lille Métropole (SM ENLM). Un premier secteur a été inauguré à l'été 2010 : le parc de la Canteraine. Sur 80 hectares, les aménagements réalisés ont permis de restaurer la fonction hydraulique et écologique du marais, tout en autorisant l'accès du site au public.

### Vers une évolution des statuts du Syndicat mixte ENLM

La prise en compte des échelles territoriales élargies que sont l'aire métropolitaine et l'Eurométropole, la question de l'élargissement des missions et l'évolution jurisprudentielle imposent une réflexion globale sur l'évolution des statuts du Syndicat mixte espace naturel Lille Métropole. Une délibération du 3 décembre 2010 a proposé une démarche en deux temps.

Dans un premier temps, une modification des statuts du syndicat mixte a été adoptée, afin d'autoriser la réalisation de prestations de services pour le compte de ses membres. Ceci a permis d'engager rapidement l'expérimentation sur l'exploitation du canal de Roubaix et la Marque urbaine.

Dans le même temps, une réflexion approfondie a été engagée sur les champs de compétence du syndicat mixte, son périmètre d'intervention, ses modalités de suivi et ses modes de financement. Cette réflexion devrait aboutir en 2012.

#### Forte fréquentation des sites de l'ENM

Après la forte croissance enregistrée en 2009, les trois principaux sites de l'Espace naturel Lille Métropole (ENM) ont vu leur fréquentation se stabiliser :

- **Mosaïc** : 73 640 visiteurs,
- **Prés du Hem** : 104 275 visiteurs,
- **Musée de plein air** : 20 860 visiteurs.

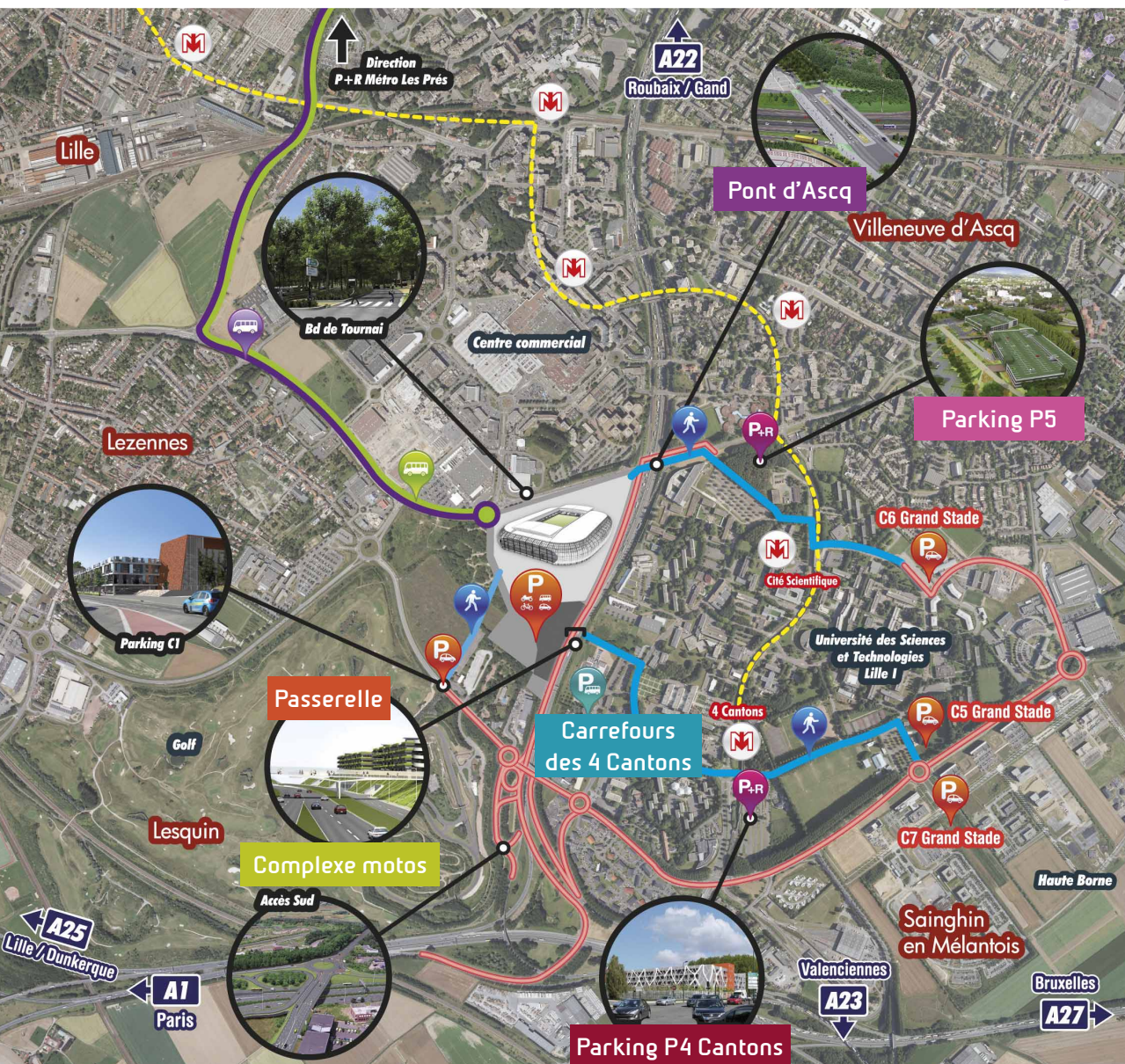
En revanche, certains sites ont connu une forte hausse de leur fréquentation. Grâce aux écompteurs, on dénombre ainsi :

- **493 670** passages au lac du Héron (contre 379 000 entre janvier et septembre 2009),
- **466 171** au parc urbain de Villeneuve d'Ascq,
- **113 324** au site de la gîte à Santes (contre 65 000 sur la même période en 2009).

## Grand stade

# Un secteur plus accessible

Alors que la première pierre du grand Stade était posée le 27 septembre 2010, l'année a également vu le démarrage de nombreux chantiers améliorant l'accessibilité globale de ce secteur et la vie quotidienne des habitants.





### Passerelle

Une passerelle permettra le franchissement du boulevard du Breucq par les piétons et cyclistes. Elle créera une liaison entre la Cité scientifique, le Grand Stade ainsi que le quartier de l'Hôtel de Ville. Le cheminement se prolongera après la passerelle jusqu'à la station de métro et au parking des 4 cantons. La connexion entre l'esplanade du stade et l'avenue Paul Langevin aura un tracé courbe dans l'esprit des voies et routes de Villeneuve d'Ascq.

### Pont d'Ascq

Situé au dessus du boulevard du Breucq et le long du boulevard de Tournai, le pont d'Ascq, lieu de passage stratégique, accueille chaque jour des milliers de véhicules. L'objectif des travaux est de requalifier le pont et de le doubler avec 2x3 voies de circulation et un large trottoir.. Ce nouvel aménagement permettra aux piétons et cycles de voyager en toute sécurité entre le centre commercial et la cité scientifique et d'accéder ainsi aux différents quartiers environnants sans difficulté. Il permettra aussi de relier la liaison piétonne, venant de l'arrêt de métro cité scientifique, jusqu'au parvis du Grand Stade Lille Métropole les jours d'événements.

### Parking Complexe motos

Le parking est implanté à l'entrée du complexe motocycliste de Lezennes, le long de la RD146 à proximité du golf Lille Métropole. Le parking est un parc de stationnement en superstructure d'une capacité de 704 places réparties sur 4 niveaux fonctionnant par demi-niveaux.

### Carrefours des 4 Cantons

Les études engagées dans le cadre de l'accessibilité au Grand Stade ont permis de concevoir un ensemble de projets répondant aux objectifs de dessertes piétonnières et routières du Grand Stade, tout en améliorant le fonctionnement quotidien du secteur. Les travaux de réaménagement de 3 carrefours, réalisés en 2010, rue Paul Doumer dont le carrefour dit "des 4 Cantons", a permis ainsi de dégager une capacité supplémentaire sur cet axe très fréquenté et souvent engorgé à cause, notamment, du développement économique de cette zone (Synergie Park, Parc de la Haute Borne).

### Le parking P4 Cantons

Situé à l'entrée de la Cité Scientifique de Villeneuve d'Ascq et à l'Est de l'avenue Poincaré, entre les rues Paul Doumer et Paul Langevin.

Aménagé au sol, il offre 772 places de stationnement VL ainsi qu'un vélodôme de 40 places à proximité immédiate du terminus "4 cantons" de la ligne de métro n° 1 et du réseau autoroutier structurant. Sa fonction "parc relais" est essentielle et sa fréquentation actuelle justifie son extension. Sa capacité sera portée à 2 000 places par la réalisation d'un ouvrage en structure.

Situé à moins de 1 000 mètres du futur Grand Stade moyennant la réalisation d'un itinéraire piéton empruntant le boulevard Langevin et la création d'une passerelle piétonne sur le boulevard du Breucq, il permettra également le stationnement de spectateurs lors de manifestations pouvant attirer plus de 10 000 personnes, tout en se préoccupant d'un niveau d'incidences acceptables pour les usagers de la Cité Scientifique.

### Le parking P5

Situé au Nord de la Cité Scientifique, est localisé à environ 700 mètres du Grand Stade, mais aussi à 300 m des stations de métro Cité Scientifique et Triolo.

L'extension consiste à porter la capacité de stationnement à 1 700 places avec possibilité d'accès depuis le boulevard de Tournai et la RN 227, avec un parking en structure de 1 400 places assurant deux fonctions : un parc relais au quotidien et hors grands événements ; un parc de stationnement des véhicules des spectateurs les jours d'événements au Grand Stade pouvant attirer plus de 10 000 spectateurs.

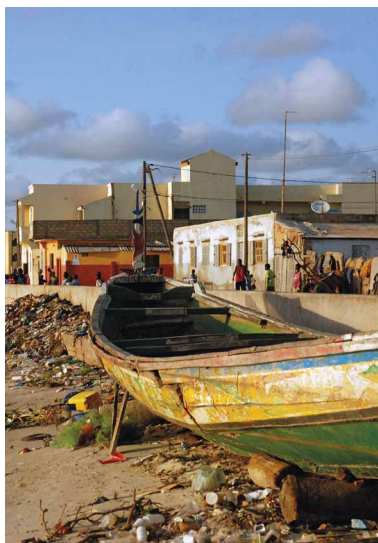






## Une métropole ouverte sur le monde

En 2010, Lille Métropole a renforcé sa dimension internationale en mettant en œuvre les premières actions de sa nouvelle stratégie des relations européennes et internationales.



## Promouvoir la coopération et la solidarité

### Coopération avec Saint-Louis du Sénégal

Lille Métropole a soutenu, à hauteur de 40 000 euros, l'organisation d'un atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine à Saint-Louis. Elle a également accordé une subvention de 12 000 euros à l'École nationale supérieure d'architecture et des paysages de Lille pour mener, sur place, des projets de préservation du patrimoine.

Lille Métropole a également pris part à l'organisation de la première réunion du comité technique du programme 2010-2012 de coopération. Cette mission avait aussi pour objectif de détailler les modalités opérationnelles des projets proposés, notamment dans les domaines du patrimoine, de l'assainissement et des déchets.

La participation de la métropole au Forum international de Saint-Louis sur le thème "Changements climatiques et gouvernance locale : les villes d'Afrique s'engagent" a permis d'assurer sa visibilité en tant que partenaire de la ville de Saint-Louis. Plusieurs rencontres informelles se sont également tenues, en marge du Forum, avec les partenaires locaux, afin de faire le point sur les actions communes et d'identifier les besoins de la ville.

## Projet européen de gestion optimisée des déchets en méditerranée (GODEM)

Le projet GODEM vise à développer un réseau international spécialisé dans l'échange d'informations et d'expériences sur la question des déchets. Lancé par la Commission européenne, il a pour objet d'améliorer les capacités des autorités locales et régionales en matière de gestion des déchets. Lille Métropole intervient aux côtés des villes de Roubaix et de Bouira (Algérie), afin d'appuyer la construction d'une déchèterie municipale à Sousse (Tunisie).

## Participation au projet PAACO (Projet d'appui à l'agglomération de Cotonou)

Lille Métropole est liée à l'Agence française de développement (AFD) par un accord-cadre, signé en 2006, visant à accompagner la mise en place d'une intercommunalité entre Cotonou et ses deux communes limitrophes. Ce partenariat a été relancé en 2010, afin d'accueillir à Lille Métropole une délégation béninoise et de mener, par la suite, des missions techniques sur place.

### Semaine de la solidarité internationale : la jeunesse mobilisée

En 2010, Lille Métropole a renouvelé sa participation à la Semaine de la solidarité internationale (13 au 21 novembre). Pour cette nouvelle édition, un partenariat a été signé avec l'École de journalisme de Lille (ESJ), ainsi qu'avec l'Éducation nationale. Il s'agissait d'impliquer les jeunes, notamment les élèves des écoles primaires et des étudiants étrangers de l'ESJ. Comme les années précédentes, Lille Métropole a relayé les initiatives des communes de son territoire lors de cette manifestation.

## Des actions diversifiées

Lille Métropole a accueilli, le 30 septembre 2010, une délégation d'universitaires japonais qui souhaitent s'informer sur la situation économique du territoire et la stratégie de développement mise en place à l'échelle de la métropole.

La commune de Bousbecque a sollicité Lille Métropole afin d'accueillir une délégation de Zorgho (Burkina-Faso) intéressée par les modes de gouvernance des collectivités territoriales. Cet événement a également été l'occasion pour les maires des deux villes de présenter le "projet de bonne gouvernance de l'eau" qu'ils mènent ensemble au Burkina-Faso avec les villes de Couëron (Loire-Atlantique) et de Verrières-le-Buisson (Essonne).

L'Agence pour la promotion internationale de Lille Métropole (APIM) a sollicité cette dernière afin d'organiser, le 19 octobre 2010, la visite par une délégation chinoise du centre de valorisation organique.

Par ailleurs, Lille Métropole a participé, en 2010, à différentes manifestations parmi lesquelles :

- un colloque sur les relations entre l'Agence française de développement (AFD) et les collectivités territoriales,
- un séminaire sur les appels à projets européens à l'AFD,
- le séminaire européen sur l'intégration des Roms.







## Une forte dimension européenne

### Une présidence française pour Eurométropole

Le 9 avril 2010, en présence de Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen, Martine Aubry a été élue présidente de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Elle succède au Belge Stefaan De Clerck, comme l'exige le principe de présidence tournante. Cette année 2010 a été marquée par l'arrivée du Directeur général Stef Vande Meulebroucke et l'équipe désormais complète de l'agence de l'Eurométropole. Plusieurs dossiers Interreg (en matière de développement économique ou de tourisme...) ont été déposés, tandis que les travaux des groupes thématiques se poursuivent (culture, mobilité...).

La Rencontre de l'innovation lancée le 4 mars 2010 à Courtrai a permis de réunir les représentants des pôles de compétitivité et acteurs de l'innovation des trois versants français, wallon et flamand, et d'initier un partenariat fécond dans le cadre du projet "Invest in Eurometropolis" (outils communs de promotion économique du territoire, participation à des salons professionnels, etc.).

La quatrième édition du Forum de l'emploi de l'Eurométropole s'est déroulée à Courtrai le 28 octobre 2010. Cette manifestation, désormais labellisée par l'Eurométropole et bénéficiant du soutien d'Interreg, a réuni près de 3 200 demandeurs d'emploi, et 71 entreprises du Nord-Pas-de-Calais, de Flandre et de Wallonie.

### Un crématorium transfrontalier

Issu d'une coopération transfrontalière renforcée dans le cadre du projet européen "Alpha et Oméga" avec les intercommunales de Tournai et Courtrai, le nouveau crématorium de Watrelos a été inauguré le 19 avril 2010. L'édifice, à l'architecture audacieuse, dispose de deux salles de cérémonies de 80 et 160 places. Son coût s'élève à 5,5 millions d'euros. Une attention particulière a été apportée aux ambiances intérieures, à la décoration, ainsi qu'au respect des normes environnementales.

### De nouveaux projets et partenariats européens

Par ailleurs, en 2010, Lille Métropole a sollicité 7,6 millions d'euros de crédits européens, au titre du programme "Compétitivité régionale et emploi" du Fonds européen de développement régional (Feder). Divers projets d'aménagement du territoire ont ainsi bénéficié de cofinancements. C'est le cas, par exemple, de l'étude urbaine sur le site Fives-Cail-Babcock (Lille), mais aussi des bus roulant au biogaz.

Lille Métropole est également devenue partenaire de trois projets de coopération européenne portant sur des thématiques au cœur des politiques communautaires :

- Le projet CURE (les industries créatives comme facteur de renouvellement urbain) pour la programmation de la Cité des Images et l'accueil d'artistes au sein de la Retorderie (248 000 euros de subventions européennes).
- Le projet INNERS (production d'énergie dans le cycle urbain de l'eau) pour la récupération de chaleur dans le système d'assainissement (500 000 euros de subventions européenne).
- Le projet C2C BIZZ (application des méthodes "Cradle to Cradle" aux parcs d'activités) pour l'Étude "Parc du XXI<sup>e</sup> siècle" et le cofinancement d'un parc d'activités pilote du territoire métropolitain (830 000 euros de subventions européennes).





## Une stratégie touristique communautaire

Lille Métropole a engagé en 2010 une réflexion afin de définir les axes stratégiques de la politique communautaire du tourisme. Trois axes ont été retenus comme lignes directrices :

- entraîner et fédérer les territoires,
- définir une stratégie de communication touristique à visibilité internationale,
- apporter une offre locale de niveau international.

### Une carte touristique transfrontalière

Dans le cadre de l'Eurométropole (147 communes) a été publiée, le 9 septembre 2010, la carte touristique du territoire transfrontalier. À cette échelle, il s'agit d'une première en Europe. Disponible en anglais, français et néerlandais, cette carte reprend les principaux sites touristiques et présente les villes centre de chaque territoire, et, lorsqu'ils existent, les réseaux transfrontaliers. Les équipements labellisés "Tourisme et handicap" sont également mis en avant.



### Animation autoroutière pour l'A25

Un projet de schéma de signalisation touristique autoroutière, en lien avec l'Etat, a fait l'objet d'une première validation. Ce travail, qui concerne l'autoroute A25, pourrait déboucher sur un renouvellement de la signalisation d'animation touristique. Une concertation sera menée ultérieurement pour les autoroutes A1, A22, A23 et A27.

## RÉSUMÉ Une Métropole ouverte sur le monde

### Les priorités de Lille Métropole

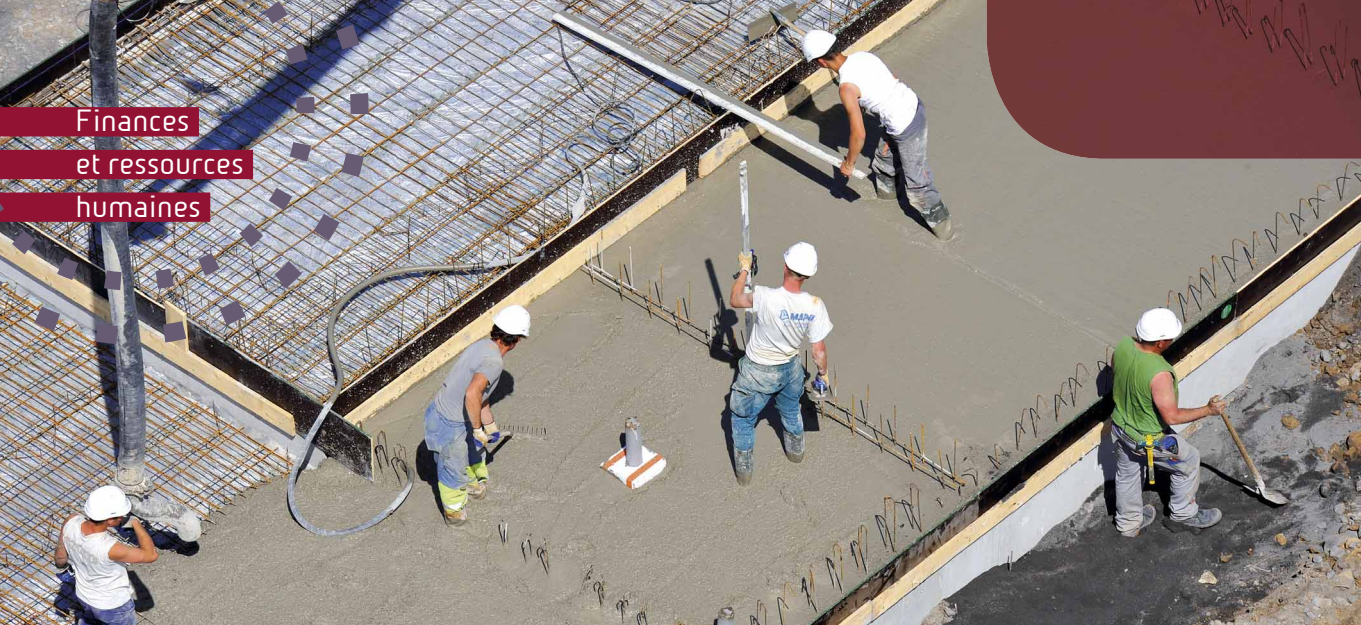
Renforcer l'attractivité de la métropole est le fil conducteur de l'action. Dans cet objectif, Lille Métropole travaille, entre autres, à la mise en place d'une politique communautaire du tourisme et à une meilleure coordination et fédération des territoires.

### Les grands chantiers de l'année 2010

La Semaine de la solidarité internationale, en novembre 2010, est une belle initiative. L'ensemble des projets des communes ont pu être présentés. Cette manifestation a offert l'occasion de travailler avec les écoles et de présenter aux habitants de Lille Métropole les réalisations en matière de coopération et de solidarité internationale. Sur le plan européen, la nouvelle présidence de Martine Aubry à la tête de l'Eurométropole est un événement à part entière. Il traduit l'ambition de la Métropole de participer à la construction de l'Europe à partir des territoires.

### Quelles sont les perspectives à court et à moyen termes ?

Les années 2011 et 2012 viendront renforcer le travail déjà engagé sur la mobilisation et la coordination des acteurs du territoire. La mise en place d'un club des communes à l'international - lieu d'échanges et de partage - en est une bonne illustration. En matière de tourisme, le conseil de communauté doit prochainement examiner un plan d'actions et dégager des axes de travail pour les années à venir. L'objectif est de situer Lille Métropole comme un coordinateur et un développeur de la politique du tourisme.



## Mobiliser les ressources humaines

### Ressources humaines

En 2010, la nouvelle organisation des services de Lille Métropole s'est officiellement mise en place. Elle développe notamment la part faite aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées.

### Créer de nouvelles opportunités

La mise en œuvre du nouvel organigramme a ouvert des opportunités de recrutements externes, mais aussi et surtout de mobilité interne pour les agents.

La priorité a d'ailleurs été donnée à cette dernière : 393 postes ont ainsi été proposés aux agents communautaires et 218 d'entre eux ont pu changer de poste, soit 54 % des demandeurs. D'autre part, plus de 36 % des agents inscrits dans ce mouvement de mobilité ont vu leurs responsabilités augmenter et des itinéraires professionnalisant de formation ont été proposés à chaque personne lors de sa prise de poste.

Les postes non pourvus ont ensuite été ouverts au recrutement externe. Lille Métropole a ainsi recruté 152 nouveaux agents, dont 38 avaient déjà eu une première expérience au sein de l'institution [apprentissage, intérim, stage].

### Renforcer le dialogue avec les partenaires sociaux

En 2009, la création d'une cellule mobilité avait été l'occasion de dynamiser le dialogue social. Cette dynamique s'est étendue, en 2010, à d'autres thématiques : qualité de vie et santé au travail, plan de déplacement d'entreprise-parc auto et mode de remboursement, temps de travail, évaluation/notation/promotion/avancements, politique d'action sociale, formation et développement professionnel, climat de travail et risques psychosociaux.

**Au total, 23 réunions de travail se sont déroulées avec les partenaires sociaux, auxquelles s'ajoutent 12 réunions des instances paritaires.**

### Apporter des réponses

**Une nouvelle procédure a été mise en place pour les avancements de grade et les promotions internes** afin d'intégrer un temps d'échange et de concertation avec les partenaires sociaux dans un souci de partage des décisions.



### Formation

Agents ayant bénéficié d'une formation : **1 597**.

Nombre de jours moyen par agent : **4**.

Nombre d'heures de formation : **49 000**.

Budget formation : **1 M€** dont **587 837** euros de cotisation CNFPT.

Nombre de lauréats aux concours et examens professionnels : **75**.



**Les critères de promotion ont été redéfinis.** Dans un objectif d'équité, ils sont désormais de trois ordres : l'appréciation de la hiérarchie (avec notamment une liste de critères indicatifs), le poste occupé avec sa cotation et les éléments statutaires.

**L'entretien annuel d'évolution a changé de formule.** Désormais, notation et évaluation font l'objet d'un seul entretien. Ce temps fort de dialogue entre l'agent et son supérieur hiérarchique direct offre la possibilité de discuter des différents points importants : évolution du poste, activités, compétences, formation, avancement, objectifs et souhaits de mobilité.

**De nouvelles modalités de récupération pour les cadres.** Tous les cadres A et B (au-dessus de l'indice 380) peuvent désormais s'inscrire dans un dispositif de récupération du temps de travail. Si leur poste le justifie, ils peuvent déclarer leurs dépassements d'horaires chaque mois à leur hiérarchie et ainsi bénéficier jusqu'à 12 jours de récupération par an.

**Des actions pour réduire les risques professionnels.** Plus de 110 actions visant à réduire les risques professionnels et à améliorer les conditions de travail des agents ont été conduites en 2010. La baisse des accidents de travail en 2010 témoigne de cet engagement.

**Davantage de places en crèche.** L'ouverture, en 2010, de dix nouvelles places de crèche porte leur nombre à 37. Une expérimentation visant à développer l'accueil ponctuel a aussi été mise en place.

## Équilibrer et renforcer les compétences

Parmi les recrutements internes, la parité est assurée : 50 % ont profité aux hommes et 50 % aux femmes. La féminisation de l'encadrement s'est également renforcée : désormais, plus d'un directeur sur trois est une femme. Pour les recrutements externes, 54 % des nouveaux salariés sont des femmes. Si l'âge moyen des agents communautaires ayant effectué une mobilité est de 40 ans, celui des personnes recrutées à l'externe est de 30 ans (88 % des nouveaux recrutés ont moins de 40 ans et 56 % moins de 30 ans). Ce rajeunissement permet un rééquilibrage de la pyramide des âges. Les missions de Lille Métropole évoluent vers davantage d'expertise et d'animation et nécessitent des compétences spécifiques. Ainsi, 66 % des agents ayant effectué une mobilité appartiennent à la catégorie A et 61 % des recrutements externes relèvent aussi de cette catégorie. De même, 66 % des agents en mobilité interne et 72 % des recrutés externes possèdent un niveau bac+3 et plus.

## Intégrer et maintenir dans l'emploi les personnes handicapées

L'année 2010 a été marquée par la signature de la convention avec le Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), pour un montant de 958 352 € sur une durée de 3 ans. Elle témoigne de la volonté de Lille Métropole de favoriser l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Elaborée autour de cinq grands axes - favoriser l'insertion, le maintien dans l'emploi, l'accompagnement individualisé, la sensibilisation et la formation, la communication -, cette convention a permis, dès 2010, deux recrutements sur postes permanents, trois sur postes non permanents. Elle a également aidé au recrutement de quatre apprentis et de douze stagiaires en situation de handicap. D'autres actions ont aussi été menées, comme l'aide à l'appareillage de personnes en situation de handicap, l'équipement d'un véhicule spécialisé ou la mise en place d'études ergonomiques des postes de travail pour les déplacements professionnels.

## RÉSUMÉ Mobiliser les ressources humaines

### Les priorités de Lille Métropole

En 2010, Lille Métropole a entamé un travail de fond sur la mutualisation avec les communes, poursuivi la politique de dialogue avec les partenaires sociaux et mis l'accent sur certains dossiers. Par exemple, la signature de la convention avec le Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) est une démarche significative. Lille Métropole manifeste, depuis longtemps, son souhait d'accueillir, dans ses services, davantage de personnels handicapés. L'objectif est d'atteindre les 6 % de salariés handicapés d'ici 2013 (5 % en 2010) et de leur offrir une carrière professionnelle et des conditions de travail normales. Pour cela, nous investissons dans des logiciels et des équipements adaptés (prothèse audio, véhicule de service...). Une journée a également été consacrée, en 2010, à la sensibilisation du personnel.

### Les grands chantiers de l'année 2010

La mise en place du nouvel organigramme représente une réelle occasion pour réinscrire les ressources humaines dans l'ensemble des fonctions supports. Cette réorganisation a en effet ouvert les portes de l'institution à plus de 150 recrutements externes, tandis que 200 personnes ont changé de fonction et de direction.

### Quelles sont les perspectives à court et à moyen termes ?

En 2011, nous allons renforcer le travail sur la mutualisation, car la communauté urbaine est en passe d'adopter un schéma de mutualisation des services avec ses 85 communes.



## Finances

# Maintenir l'effort d'investissement



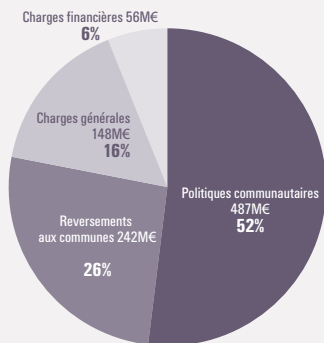
En 2010, Lille Métropole a maintenu un effort d'investissement élevé, tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement. Grâce à la dynamique des recettes fiscales, elle a pu limiter son recours à l'emprunt et poursuivre son désendettement. Le tout dans l'incertitude engendrée par la réforme de la taxe professionnelle.

### Priorité aux politiques publiques

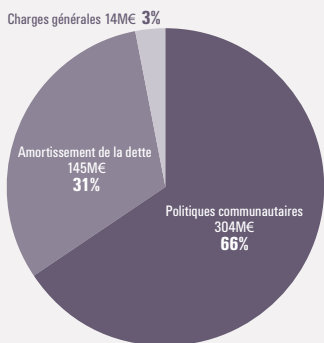
Les sept budgets de Lille Métropole se sont élevés, en 2010, à 1 394 M€, dont 92 % affectés aux budget général et transport. Ce montant est stable par rapport aux années antérieures.

Les politiques publiques ont bénéficié d'une enveloppe de 757 M€, soit 54 % des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Ces dépenses sont en progression par rapport à 2009, alors que les charges générales et l'annuité de la dette sont en recul.

#### Dépenses de fonctionnement consolidées : 932 millions d'euros



#### Dépenses d'investissement consolidées : 462 millions d'euros



	CA 2010		
	Investissement	Fonctionnement	Total
<b>Investissement et fonctionnement</b>			
Economie	31,2 M€	19,1 M€	50 M€
Urbanisme Aménagement et Ville Renouvelée	51,6 M€	23,1 M€	75 M€
Habitat et Gens du Voyage	29,3 M€	4,4 M€	34 M€
Mobilité Transports	37,9 M€	191,1 M€	229 M€
Espace public urbain et naturel : Voirie et Espace Naturel Métropolitain Stationnement	71,6 M€	23,4 M€	95 M€
Ecologie urbaine : Résidus urbains, Eau et Assainissement	49,6 M€	169 M€	219 M€
Vivre ensemble : Sport, Culture et Grands événements	30,7 M€	20,5 M€	51 M€
International et Euro Région - Communication	0 M€	3 M€	3 M€
Crématoriums	1,7 M€	0,3 M€	2 M€
<b>TOTAL POLITIQUES COMMUNAUTAIRES</b>	<b>303,5 M€</b>	<b>453,8 M€</b>	<b>757,3 M€</b>
Charges générales	14 M€	20 M€	34 M€
Participation au SDIS		44 M€	44 M€
Reversements aux communes		242 M€	242 M€
Annuité de la dette nette	145 M€	40 M€	185 M€
Frais de personnel		117 M€	117 M€
<b>TOTAL hors dette</b>	<b>172 M€</b>	<b>877 M€</b>	<b>1 049 M€</b>
<b>TOTAL</b>	<b>317 M€</b>	<b>918 M€</b>	<b>1 235 M€</b>

L'année 2010 a connu une hausse maîtrisée des dépenses de fonctionnement (+2,8%), et un niveau élevé de dépenses d'équipement (317 M€).

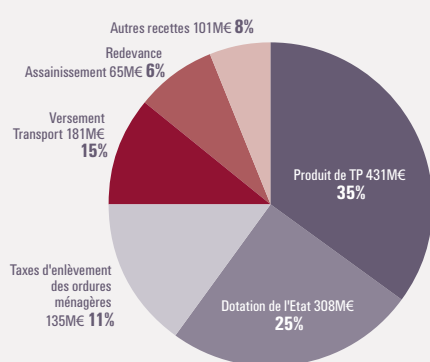
De leur côté, les recettes de fonctionnement (1 177 M€) ont augmenté de 3,9% sous l'effet :

- du dynamisme de la taxe professionnelle (supprimée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et remplacée par de nouvelles recettes fiscales et dotations d'Etat),
- des décisions du Conseil de communauté sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la redevance assainissement,

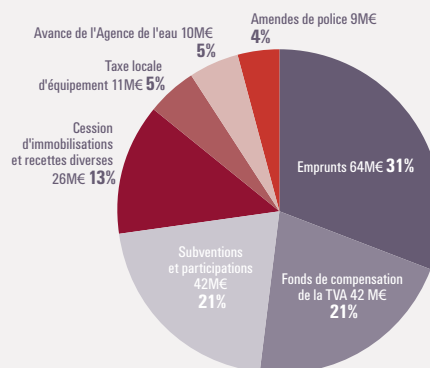
Ce résultat est obtenu malgré la baisse des dotations de l'Etat et le ralentissement du versement transport.



Recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement



## Veille et mobilisation sur les réformes fiscales

La réforme de la taxe professionnelle, votée en décembre 2009, a engendré de nombreuses incertitudes sur les ressources de remplacement et nécessité, en 2010, une veille législative et de nombreuses simulations. Lille Métropole a été à l'initiative du vote, par l'Assemblée nationale, d'un amendement visant à garantir l'équité fiscale pour les ménages, après le transfert de la part départementale de la taxe d'habitation à la Communauté.

### Taxe professionnelle : une année de transition

Dans le processus de suppression de la taxe professionnelle, 2010 a été une année de transition, avec le versement par l'Etat d'une compensation relais. Lille Métropole ne percevra qu'à partir de 2011 les recettes de remplacement de la TP, ainsi que de nouvelles dotations d'Etat. Comme toutes les collectivités au développement économique dynamique, Lille Métropole est l'une des "perdantes" de la réforme : la proportion des dotations d'Etat augmente dans ses recettes (26% contre 37%) et son autonomie fiscale diminue.



## Un travail d'optimisation des recettes fiscales

La Commission intercommunale des impôts directs (CIID) a connu sa première année de plein exercice en 2010. Mise en place en 2009, elle émet un avis sur les valeurs locatives commerciales, dans un souci d'équité fiscale entre contribuables. Le travail conjoint des services fiscaux et des vingt commissaires de la CIID - représentant les communes de Lille Métropole - a permis l'augmentation des bases de la cotisation foncière des entreprises et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, soit un produit fiscal supplémentaire de 4,33 M€ pour la Communauté urbaine.

Le travail d'optimisation fiscale s'est aussi appuyé, en 2010, sur des échanges d'informations de grande qualité, permis par la convention de services comptables et financiers (CSCF) entre la direction régionale des finances publiques et Lille Métropole.



## Récupération anticipée du FCTVA

Le dispositif du plan de relance de l'économie relatif au fonds de compensation de la TVA (FCTVA) a accéléré le versement, dès 2009, des attributions au titre des dépenses réalisées en 2008. Cette mesure vaut pour les bénéficiaires qui s'engageaient par convention avec l'Etat à accroître leurs dépenses d'investissement par rapport à la moyenne 2004/2007 (soit 295 M€).

Or le Préfet a notifié la réalisation de 325 M€ de dépenses en 2009, supérieures de 30 M€ à l'objectif contractualisé. Un arrêté de pérennisation permet désormais à Lille Métropole de bénéficier du versement annuel du FCTVA l'année qui suit les travaux et acquisitions ayant généré de la TVA.

## Sécurisation de la gestion de la dette

L'endettement de Lille Métropole s'établit à 1 494 M€ au 31 décembre 2010. Cet encours a diminué de 170 M€ sur la période 2007-2010.

En 2010, l'amélioration de l'autofinancement et le maintien d'un bon niveau de recettes d'investissement ont favorisé un moindre appel à l'emprunt (64 M€) la poursuite du désendettement (-24 M€), malgré l'intégration de la dette de 47 M€ du

syndicat mixte des transports, dissout au 31 décembre 2009.

Le conseil de Lille Métropole a adopté un nouveau cadre de gestion le 6 novembre 2009. Les nouveaux emprunts sont obligatoirement non structurés, indexés sur un taux fixe ou sur un taux variable de la zone euro, avec un nominal exclusivement libellé en euros. Tous les emprunts ont été mobilisés sur cette base depuis 2008.

En application de ce nouveau cadre - qui a anticipé les dispositions de la circulaire du 25 juin 2010 -, le processus décisionnel et le pilotage de la dette ont été revus. Le conseil délibère chaque année sur le périmètre des attributions déléguées à la Présidente en matière de dette. Il prend connaissance du bilan de l'année écoulée et vote les objectifs de gestion de dette et de trésorerie pour l'année à venir. Cette délibération a été présentée au Conseil du 2 décembre 2010. Des tableaux de bord relatifs à la composition et à la gestion de la dette sont systématiquement présentés en commission Finances afin de contribuer à l'information des élus. Plusieurs contrats non conformes à ce nouveau cadre de gestion ont été transformés sans perte en prêt à taux simple.



## Un renouvellement du pilotage des opérateurs

Dans une perspective de renforcement du pilotage, Lille Métropole a mis en place une nouvelle gouvernance des opérateurs au second semestre 2010. Elle poursuit trois objectifs principaux :

- assurer le pilotage des risques des principaux opérateurs et mesurer l'impact sur le budget et l'activité communautaire,
- fournir aux administrateurs les moyens d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions,
- respecter les obligations légales de production de rapports au conseil.

Elle s'est traduite par la production de 17 rapports de pilotage - dont sept ont fait l'objet d'une délibération du Conseil de communauté - et par le lancement d'un travail de préparation des conseils d'administration avec les élus communautaires désignés en tant qu'administrateurs.



## Expertise et système d'information

En 2010, l'appui aux directions a concerné plus particulièrement certains projets, comme le suivi du projet Grand Stade, l'analyse des comptes rendus annuels aux concédants (CRACs) des opérations d'aménagement et des hôtels d'entreprise, ou encore l'assistance méthodologique à la gestion de projet d'aménagement des Rives de la haute Deûle.

Enfin, l'un des grands chantiers de 2010 a été le remplacement du système informatique financier de Lille Métropole. Après étude et appel d'offres, le choix s'est porté sur une solution déjà utilisée par les conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais et dont le déploiement est prévu dans d'autres grandes communautés urbaines.

Cette refonte touche toutes les activités financières de la collectivité : élaboration et exécution du budget, marchés publics, patrimoine, subventions et échanges de données informatiques avec le Trésor Public. Le budget primitif 2012 sera élaboré et exécuté dès janvier 2012 sur le nouveau logiciel.

## RÉSUMÉ Développer l'expertise financière

### Les priorités de Lille Métropole

Il faut en citer trois. Tout d'abord, mettre en place, à l'horizon 2012, un nouveau système d'information financier - le progiciel Orion - et développer ses fonctionnalités. Cela suppose notamment de former 500 utilisateurs et de mettre sur pied des procédures. Ensuite, améliorer la qualité et le partage des outils de pilotage. L'objectif est notamment de développer l'expertise financière en appui des services, d'améliorer le pilotage des organismes associés à la communauté urbaine et de renforcer les outils de prospective budgétaire. Enfin, la troisième priorité concerne l'optimisation des ressources, en particulier à travers une veille sur la fiscalité et les concours de l'Etat.

### Les grands chantiers de l'année 2010

Nous avons d'abord sécurisé la dette de Lille Métropole, en application du nouveau cadre de gestion adopté par le conseil communautaire en novembre 2009. Nous avons aussi procédé à une analyse de l'impact de la réforme de la taxe professionnelle décidée par l'Etat et nous sommes notamment intervenus pour neutraliser les augmentations que les contribuables auraient pu être amenés à supporter.

### Quelles sont les perspectives à court et à moyen termes ?

Il faudra, en premier lieu, accompagner le déploiement d'Orion. Nous devons également veiller à actualiser les perspectives financières, dans un contexte de forte incertitude, aussi bien sur les ressources fiscales que sur les taux d'intérêt ou les concours de l'Etat.

## CABINET

Directeur :  
Jean-Marc GERMAIN

### COMMUNICATION

Laurent MARTY

### PROTOCOLE ET RELATIONS PUBLIQUES

Claudine DESPOSSEZ

### ÉVALUATION

DES RISQUES ET AUDIT  
André VANDERSCHELDEN

## PRÉSIDENTE Martine AUBRY

### DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Marie-Caroline BONNET-GALZY

### FINANCES ET GESTION

Annick JASPARD

### BUDGET ET GESTION

Blandine FRANÇOIS

### COMPTABILITÉ ET FINANCEMENTS

Françoise LEJEUNE

### RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

Jeanne-Marie VOLLEMAERE

### RESSOURCES HUMAINES

Lise FOURNOT

### AFFAIRES JURIDIQUES ET ADMINISTRATION

François BERAUD - Adj. Philippe DUTILLEUX

### SYSTÈMES D'INFORMATION

Annie ZANI - Adj. Laurent CLOCK

### MOYENS GÉNÉRAUX

Gérard CHEVALIER

### DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DURABLE

Dany MACKOWIAK

### STRATÉGIE DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### COORDINATION TERRITORIALE ET PROXIMITÉ

Emwan LEMARCHAND - Adj. Grégory DELEMARLE

### EURO-MÉTROPOLE ET PARTENARIATS EUROPÉENS

Simon JODOGNE

### RAYONNEMENT DE LAMÉTROPOLE

Nicole DA COSTA

### CULTURE

Jean-Christophe LEVASSOR

### SPORTS

Yannick LERORGNE

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Christophe BOLOTT

### ENTREPRISES ET RECHERCHE

Isabelle WISNIEWSKI

### PARCS D'ACTIVITÉS ET IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Laurence RULLIER

### SCHEMA D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Jean-Paul LEROY

### AMÉNAGEMENT ET HABITAT

Christine MESUROLLE

### ESPACE NATUREL ET URBAIN

Alexis MARIANI - Adj. Alexandra MAHÉ

### HABITAT

Claire BRUHAT

### FONCIER

Martine LEFEBVRE

### RESSOURCES ET EXPERTISES

Jean-Baptiste BONONI

### MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Thierry DU CREST

### MOBILITÉ

Jean-Louis SEHIER

### TRANSPORTS

Yves BAESSEN - Adj. Gilles SCHAFFHOLTZ

### ESPACE PUBLIC, ÉCOLOGIE ET SERVICES URBAINS

Philippe LEMAIRE

### EAU

Frank LEROY

### ESPACE PUBLIC ET VOIRIE

Claude DHONDT

### RÉSIDUS URBAINS

Michel LEPIILLIET - Adj. Pierre HIRTZBERGER

### ASSISTANCE AMATRISSE D'OUVRAGE ET MATRISSE D'OEUVRE

Fabien MAUROY

**Rédaction, photographies et coordination :**  
Services de Lille Métropole Communauté urbaine.

**Conception et réalisation graphique :**  
Resonance.coop - Roubaix

**Impression :** La Centrale - Lens.

Cet ouvrage est imprimé sur papier recyclé.  
La couverture est imprimée sur du papier écologique  
blanchi sans chlore.

Septembre 2011





**Lille Métropole Communauté urbaine**

1, rue du Ballon - 59034 LILLE Cedex  
Tél. 03 20 21 22 23 - Fax : 03 20 21 22 99

Site internet : <http://www.lillemetropole.fr>